

PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL 2017 > 2023

PROJET ADOPTÉ AU CONSEIL TERRITORIAL
DU 21 FÉVRIER 2017



TABLE DES MATIERES

ÉDITO.....	5
POURQUOI UN PLAN CLIMAT ?	6
Les enjeux climatiques à l'échelle internationale et nationale	6
Quels objectifs pour le Plan Climat ?.....	7
LA DÉMARCHE D'EST ENSEMBLE.....	9
Un Plan Climat marqué par la COP 21	9
Une concertation de toutes et tous.....	9
LES ENJEUX DU TERRITOIRE	11
Le Profil Climat d'Est Ensemble	11
Un territoire soumis à des enjeux climatiques	12
L'Etat des lieux de la qualité de l'air sur Est Ensemble	13
Le plan d'actions.....	14
ORIENTATION 1 AMÉNAGER UN TERRITOIRE CAPABLE DE RELEVER LE DÉFI DU CHANGEMENT CLIMATIQUE	15
Objectif 1 : Intégrer la transition énergétique dans l'aménagement du territoire.....	15
Action 1.1 Élaborer un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) « Facteur 4 »	17
Action 1.2 Réaliser des opérations d'aménagements pilotes en matière de transition énergétique	19
Action 1.3 Élaborer un référentiel d'aménagement durable	21
Objectif 2 : Rafraîchir la ville en intégrant l'eau et la biodiversité.....	23
Action 1.4 Promouvoir une gestion intégrée des eaux pluviales.....	24
Action 1.5 Élaborer un schéma de trame verte et bleue	25
ORIENTATION 2 PERMETTRE A TOUS DE SE DÉPLACER EN POLLUANT MOINS.....	27
Objectif 1 : Favoriser les transports en commun et les modes actifs	27
Action 2.1 Rendre les transports en commun plus attractifs	29
Action 2.2 Offrir une place prépondérante aux modes actifs	31
Objectif 2 : Limiter les émissions polluantes liées au transport de marchandises	33
Action 2.3 Améliorer le transport et la livraison des marchandises	34
Action 2.4 Optimiser les circuits de collecte des déchets.....	35
Objectif 3 : Définir une politique de lutte contre la pollution atmosphérique	37

Action 2.5 Accompagner les ménages et les petites entreprises vers une mobilité moins polluante	38
-------------------------------------------------------------------------------------------------------	----

ORIENTATION 3 AGIR CONTRE LA PRÉCARITÉ ET LA DÉPENDANCE ÉNERGÉTIQUE DES MÉNAGES 40

Objectif 1 : Accompagner les ménages en précarité énergétique et améliorer le repérage	40
-----------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------

Action 3.1 Créer un observatoire de l'habitat des logements intégrant l'enjeu de la précarité énergétique	41
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----

Action 3.2 Soutenir l'accompagnement social des ménages en précarité énergétique.....	43
---------------------------------------------------------------------------------------	----

Objectif 2 : Encourager la performance énergétique de l'ensemble du parc de logements	45
----------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------

Action 3.3 Améliorer l'efficacité énergétique des logements du parc privé	46
---------------------------------------------------------------------------------	----

Action 3.4 Créer un dispositif d'aides pour l'isolation et la ventilation des logements des particuliers	48
----------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----

Action 3.5 Accompagner la transition énergétique du parc locatif social	50
-------------------------------------------------------------------------------	----

ORIENTATION 4 SOUTENIR LA CROISSANCE VERTE ET L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE 52

Objectif 1 : Participer au développement des éco-activités.....	52
------------------------------------------------------------------------	-----------

Action 4.1 Accompagner la structuration de la filière des éco-activités	54
-------------------------------------------------------------------------------	----

Action 4.2 Créer un lieu dédié aux éco-activités : la Cité de l'Ecohabiter	56
----------------------------------------------------------------------------------	----

Action 4.3 Organiser des événements sur l'emploi et la formation en lien avec les métiers « verts »	58
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------	----

Action 4.4 Accompagner les entreprises dans leur démarche de développement durable	59
------------------------------------------------------------------------------------------	----

Objectif 2 : Développer l'économie circulaire, le réemploi et le compostage	60
------------------------------------------------------------------------------------------	-----------

Action 4.5 Favoriser l'émergence des initiatives d'économie circulaire	61
------------------------------------------------------------------------------	----

Action 4.6 Favoriser le compostage et lutter contre le gaspillage alimentaire	63
-------------------------------------------------------------------------------------	----

Action 4.7 Expérimenter le développement d'un local pilote de collecte d'encombrants ménagers valorisables.....	65
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----

ORIENTATION 5 DÉVELOPPER LES ÉNERGIES RENOUVELABLES ET LOCALES 66

Objectif 1 : Favoriser l'émergence des réseaux de chaleur	66
------------------------------------------------------------------------	-----------

Action 5.1 Réaliser les études nécessaires au développement de réseaux de chaleur sur le territoire.....	67
----------------------------------------------------------------------------------------------------------	----

Objectif 2 : Développer la production d'énergies renouvelables sur le territoire	69
-----------------------------------------------------------------------------------------------	-----------

Action 5.2 Créer un dispositif d'aides au renouvellement du chauffage et à la production d'énergies renouvelables.....	70
------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----

ORIENTATION 6 RENDRE LES CITOYENS ACTEURS DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE DE LEUR TERRITOIRE 72

Objectif 1 : Sensibiliser les habitants aux enjeux de l'énergie et du climat	72
Action 6.1 Initier le lancement d'un défi « écoles à énergie positive »	73
Action 6.2 Sensibiliser les habitants à la réduction des déchets et à la consommation responsable	74

ORIENTATION 7 RENDRE EXEMPLAIRE L'ADMINISTRATION D'EST ENSEMBLE..... 76

Objectif 1 : Réduire l'empreinte carbone des déplacements quotidiens des agents	76
Action 7.1 Instaurer une indemnité kilométrique vélo pour les trajets domicile-travail	77
Action 7.2 Acheter des véhicules légers électriques ou hybrides lors du renouvellement de flotte	79
Action 7.3 Développer la flotte de vélos à assistance électrique	80
Action 7.4 Installer des bornes de rechargement électriques	81
Action 7.5 Former les agents à l'éco-conduite	82
Action 7.6 Étudier la faisabilité de recourir au télétravail.....	83
Objectif 2 : Améliorer la performance énergétique des bâtiments	84
Action 7.7 Lancer un plan de rénovation énergétique des bâtiments	85
Action 7.8 Optimiser les consommations d'énergie et recourir à l'électricité d'origine renouvelable	86
Action 7.9 Concevoir de nouveaux bâtiments performants HPE ou BEPOS.....	88
Action 7.10 Expérimenter la mise en œuvre d'une campagne de sensibilisation sur les éco-gestes au sein d'une piscine.....	90
Objectif 3 : Réduire les consommations d'eau	91
Action 7.11 Optimiser les consommations d'eau des piscines.....	92
Objectif 4 : Réduire les émissions de GES liées aux achats publics	93
Action 7.12 Développer la politique d'achats durables.....	94

ORIENTATION 8 ENGAGER ET COORDONNER LA POLITIQUE DE TRANSITION ÉNERGETIQUE DU TERRITOIRE..... 95

Objectif 1 : Animer la transition énergétique du territoire	95
Action 8.1 Obtenir la reconnaissance « Territoire à énergie positive pour la croissance verte »	96
Action 8.2 Coordonner les politiques de maîtrise de l'énergie avec les villes du territoire	97
Action 8.3 Créer un observatoire des engagements du PCAET	98
Objectif 2 : Mobiliser les financements vers la transition énergétique	99
Action 8.4 Mobiliser les financements vers des projets innovants de transition énergétique ..	100
Action 8.5 Préfigurer un « fonds de transition énergétique » pour financer les initiatives locales	102

Une énergie positive et solidaire pour notre territoire

Quelques jours avant le démarrage de la 22ème Conférence internationale pour le climat, qui s'est déroulée en novembre 2016 à Marrakech au Maroc, l'Accord de Paris sur le climat signé le 12 décembre 2015 à l'issue de la 21ème Conférence des Parties (COP 21) est entré en vigueur le 4 novembre 2016, moins d'un an après son adoption.

C'est aujourd'hui pas moins de 122 états qui ont ratifié l'Accord de Paris permettant de dépasser ainsi le seuil nécessaire pour permettre son entrée en vigueur. Face à cette nouvelle enthousiasmante, les informations scientifiques sur les changements climatiques restent préoccupantes : l'année 2016 a été de loin l'année la plus chaude depuis le début des mesures en 1880 et l'objectif de contenir la hausse de la température de la planète en dessous de 2°C à horizon 2100 n'est pas assuré.

Nous savons bien que tout reste à construire. C'est aussi au niveau de nos territoires que les politiques publiques permettant de limiter les émissions de gaz à effet de serre (GES) doivent se réfléchir, s'organiser et se mettre en application. C'est au niveau de nos territoires que nous prendrons les mesures nécessaires pour faciliter l'adaptation de nos villes aux changements en cours : canicules l'été, pluies diluviennes lors des inter-saisons. Et c'est enfin dans nos villes que nos concitoyens souffrent de pathologies liées à une qualité de l'air médiocre lors des pics de pollution.

Conscient de cette nécessité de prendre toute sa part à ce combat, Est Ensemble a lancé dès 2012 le chantier de son Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET). Au terme de mois de diagnostics territoriaux et de multiples rencontres avec tous les acteurs du territoire (habitants, créateurs d'entreprises, associations, élus, agents territoriaux), notre PCAET détermine la stratégie Climat-Énergie d'Est Ensemble pour les six années à venir.

Au-delà des domaines concernés au tout premier plan – l'aménagement du territoire, les transports, l'habitat, la fourniture en énergie renouvelable, la valorisation des déchets ou la protection de la nature en milieu urbain –, nous voulons insister sur les enjeux de ce Plan Climat.

Notre territoire à la population jeune, pleine de dynamisme et de créativité, souffre toutefois de maux récurrents en Seine-Saint-Denis : mal-logement, accès à l'emploi préoccupant, difficultés économiques pour les entreprises, relégation et environnement très dégradé de certains quartiers. Nous souhaitons que ce Plan participe aux réponses à apporter à ces problématiques. La lutte contre le dérèglement climatique doit être une opportunité pour répondre aux questions de la précarité, pour développer de l'emploi pérenne, qualifié et non délocalisable, pour aménager des quartiers où chacun aimera vivre. La transition énergétique et écologique doit un être un levier de développement, vecteur d'inclusion sociale.

Ce Plan Climat a pour ambition de contribuer à créer une énergie positive et solidaire sur tout notre territoire : c'est une nécessité et notre engagement sera sans faille.

Gérard Cosme
Président d'Est Ensemble

Mireille Alphonse
Vice-Présidente Protection et mise
en valeur de l'environnement

POURQUOI UN PLAN CLIMAT ?

Aujourd'hui, devant l'urgence climatique que nous connaissons, des réponses concrètes doivent être trouvées pour engager nos territoires dans la transition énergétique. Le Plan Climat Air Énergie Territorial (Plan Climat) d'Est Ensemble constitue une réponse locale à ces enjeux. Les actions développées ci-après visent tout à la fois la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) et l'adaptation du territoire aux dérèglements climatiques. Elles permettent également de respecter les dispositions législatives définies dans la loi NOTRe¹ et la loi de Transition Énergétique².

Le Plan Climat explore les différents leviers et missions d'Est Ensemble : l'obligation d'engager la transition énergétique sur son patrimoine bâti ainsi que dans ses politiques publiques territoriales; la nécessité d'assumer le rôle d'animateur de la politique climat-air-énergie sur tout le territoire.

Les différents axes stratégiques déclinés dans les pages suivantes sont le résultat d'un travail entamé dès 2013, avec les diagnostics climat-énergie menés dans les différentes villes d'Est Ensemble et avec les bailleurs sociaux communaux du territoire. Ce travail s'est prolongé en 2015 par la démarche de concertation « Parlons Climat », mutualisée avec quatre villes : Bagnolet, Bobigny, Bondy et Pantin.

Les 43 actions du Plan Climat d'Est Ensemble engagent ainsi le territoire, et ses 400 000 habitants, sur la voie d'un développement économique porteur d'avenir, économe en ressources, préservant l'environnement et la qualité de vie.

Les enjeux climatiques à l'échelle internationale et nationale

Le changement climatique est aujourd'hui une réalité à l'échelle de la planète, et le GIEC (Groupe d'experts Intergouvernemental sur l'Évolution du Climat) a montré, dans ses rapports successifs, qu'il s'explique en grande partie par les émissions de gaz à effet de serre (GES) induites par les activités humaines. D'après le dernier rapport du GIEC, les simulations climatiques basées uniquement sur les éléments naturels (éruptions volcaniques, variations solaires, etc.) peuvent expliquer des variations de températures avant 1950. Mais depuis 1950, **ces variations de températures ne sont explicables qu'en tenant compte des activités humaines qui apparaissent comme le principal facteur du changement constaté** (notamment en raison de l'utilisation des énergies fossiles).

Les premiers impacts des bouleversements à l'œuvre sont déjà régulièrement observés au travers de la multiplication des événements climatiques extrêmes : typhons, sécheresses, canicules – comme a pu en connaître l'Ile-de-France - ou au contraire inondations dues à des pluies diluviennes dans les pays du sud.

Nos sociétés sont aujourd'hui conscientes de l'importance que revêt le changement climatique. Il affecte déjà nos infrastructures, notre économie (notamment certaines filières agricoles) ainsi que notre santé.

¹ Loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République.

² Loi n° 2015-992 du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte.

Les experts internationaux s'accordent à dire qu'une augmentation de la température moyenne supérieure à 2°C entraînerait un « emballement » des épisodes climatiques extrêmes et engendrerait ainsi, dans l'ensemble des nations du globe, des phénomènes sociaux, économiques, sanitaires et environnementaux extrêmement graves. Certaines de ces manifestations sont déjà visibles à la surface du globe : famines, cultures dévastées, tensions et conflits, réfugiés climatiques, etc.

Pourtant, les tendances passées et actuelles d'émissions de GES conduisent davantage à un réchauffement estimé à +4,8°C à l'horizon 2100 à l'échelle mondiale (GIEC, 2014). Le secrétariat de la Convention-Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC) a publié en octobre 2015 un rapport synthétisant les intentions de contributions nationales pour le climat (INDCs). Ce rapport conclut notamment que la mise en œuvre de ces engagements de réduction proposés ramènerait les émissions de GES à un niveau insuffisant pour respecter l'objectif de 2°C.

Pour sa part, **la France s'est engagée en 2015 avec une forte ambition à travers la loi relative à la transition énergétique.** Celle-ci détermine des objectifs très précis :

- Réduction des émissions de GES de 40% en 2030 et de 75% en 2050³ par rapport à leur niveau de 1990 ;
- Diminution de 20% de la consommation totale d'énergie en 2030 par rapport à 2012 ;
- Part des énergies renouvelables portée à 32 % dans le mix énergétique en 2030.

Définis au plan national, ces objectifs doivent ensuite être déclinés aux différents échelons de l'organisation territoriale : dans les régions, les départements et l'ensemble des collectivités territoriales.

C'est dans ce contexte que se positionne le Plan Climat d'Est Ensemble. Respectant le cadre législatif national, il est également en adéquation avec les différents documents d'orientation : le Plan de Protection de l'Atmosphère d'Ile-de-France (PPA), le Schéma Régional Climat-Air-Energie (SRCAE) de la région Ile-de-France et le PCET du département de la Seine Saint-Denis. Dès les débuts de la Métropole du Grand Paris, il servira de point d'appui pour intégrer la démarche climat-air-énergie d'Est Ensemble à celle qui sera déterminée à l'échelon métropolitain.

Quels objectifs pour le Plan Climat ?

Depuis la loi Grenelle II (2010), l'adoption d'un Plan Climat Energie Territorial (PCET) est obligatoire pour les collectivités territoriales de plus de 50 000 habitants. C'est pourquoi, Est Ensemble s'est engagé à élaborer un Plan Climat par une délibération du 31 mai 2011. **Les récentes évolutions législatives renforcent le rôle des structures intercommunales de plus de 20 000 habitants ainsi que les territoires métropolitains dans la lutte contre le changement climatique. Ainsi, seules ces collectivités sont aujourd'hui soumises à**

³ Cela correspond à l'objectif « Facteur 4 », défini dans la loi de Programmation fixant les Orientations de la Politique Énergétique (POPE) de 2005.

l'obligation d'élaborer un Plan Climat Air Energie Territorial. Elles doivent par ailleurs répondre aux conditions suivantes :

- devenir « coordinateur de la transition énergétique » sur leur territoire,
- agir pour maîtriser la demande d'énergie et diminuer le nombre de personnes en précarité énergétique,
- intégrer un volet « air » dans le plan climat.

Le Plan Climat d'Est Ensemble anticipe et répond à ces nouvelles dispositions législatives issues de la loi NOTRe et de la loi de transition énergétique adoptées en août 2015.

Ainsi, Est Ensemble a approuvé son projet de PCAET en Conseil Communautaire du 15 décembre 2015 qui est dorénavant conforme suite à :

- l'avis réputé favorable de la Métropole du Grand Paris (MGP) sur le projet de PCAET d'Est Ensemble conformément à l'article L5219-5 du Code des collectivités territoriales ;
- l'intégration dans le projet de PCAET des nouvelles obligations issues du décret du 28 juin 2016 et de l'arrêté du 4 août 2016.

Ce Plan Climat détermine alors, via des axes stratégiques et des actions opérationnelles, la politique Climat-Air-Energie que souhaite poursuivre le territoire pour les six prochaines années. Il décline au plan local les différentes orientations fixées par la loi :

- atténuer le changement climatique en réduisant les émissions de gaz à effet de serre,
- limiter la part des énergies fossiles dans le mix énergétique,
- développer le recours aux énergies renouvelables,
- intégrer une stratégie pour lutter contre la pollution de l'air,
- adapter le territoire aux conséquences du changement climatiques,
- favoriser un développement économique pérenne et un modèle social équitable.

Par ailleurs, le Plan Climat d'Est Ensemble a été travaillé en cohésion avec les autres politiques sectorielles développées par le territoire : le Projet de territoire, le Programme Local de l'Habitat (PLH), le Plan Local de Déplacements (PLD), le Programme Local de Prévention des Déchets (PLPD), le Schéma directeur de Développement économique, etc. Ce choix affirmé de la transversalité entre les différents domaines d'intervention d'Est Ensemble répond à la volonté d'identifier **la politique climat-air-énergie comme l'un des leviers essentiels de la transition économique, écologique et sociale du territoire.**

La politique climat-air-énergie doit en effet permettre de répondre, en partie, aux enjeux sociaux et économiques majeurs de son territoire. Au premier rang desquels figurent **la précarité énergétique⁴, ainsi que le chômage des jeunes et des adultes en reconversion, ou encore les difficultés financières rencontrées par de nombreux acteurs privés.**

⁴ La précarité (ou vulnérabilité) énergétique correspond à la situation de difficulté d'un ménage face aux prix de l'énergie. En particulier, cela se traduit par des dépenses trop importantes pour se chauffer (on considère en général le seuil de 10% du budget du ménage) ou encore par un renoncement à se chauffer suffisamment.

LA DÉMARCHE D'EST ENSEMBLE

Est Ensemble a finalisé en 2015 son Plan Climat, en coordination avec certaines de ses villes membres (Bagnole, Bobigny, Bondy et Pantin) qui réalisent également leurs Plans Climat communaux. Cette démarche se distingue par deux particularités : l'inscription dans la dynamique de la COP 21, et la forte volonté de travailler en concertation avec les partenaires et habitants.

Un Plan Climat marqué par la COP 21

La Seine-Saint-Denis a accueilli, du 30 novembre au 12 décembre 2015, la 21ème conférence des Nations Unies sur le changement climatique : la COP 21. Pour la première fois dans l'Histoire, **195 pays se sont retrouvés pour adopter une démarche commune, convergente, afin de lutter contre les dérèglements en cours et développer des solutions adéquates** pour s'adapter aux changements à l'œuvre.

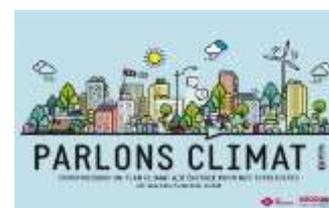
Est Ensemble a souhaité s'inscrire dans cette démarche internationale. En effet, c'est aussi à l'échelon territorial que les mesures pertinentes devront être concrétisées dans les domaines des transports, de l'énergie (chauffage, éclairage), de la rénovation du bâti ou de l'accès à une alimentation de qualité, produite à proximité des lieux de consommation.



En outre, l'un des principaux territoires composant le département de la Seine-Saint-Denis, Est Ensemble a pris sa part dans l'organisation de manifestations locales visant à sensibiliser le public et à faire se rencontrer les différents acteurs du territoire. Pantin a par exemple accueilli une soirée départementale de préparation de la COP 21 le 18 juin 2015, Bondy a organisé à destination des jeunes publics « Les Olympiades de l'Énergie et du Climat » pour dessiner Bondy « à l'horizon 2050 ». Montreuil reçoit les 5 et 6 décembre 2015 le village mondial des alternatives.

Une concertation de toutes et tous

Conformément au cadre réglementaire, mais également aux souhaits des élus d'Est Ensemble, soucieux dans l'ensemble de leurs politiques sectorielles de travailler en co-élaboration avec les habitants et « forces vives » du territoire, **l'élaboration du Plan Climat a été l'occasion de développer un dispositif de concertation large et multi-niveaux au printemps 2015.**



En partenariat avec les quatre villes ayant choisi de s'engager dans l'élaboration d'un Plan Climat communal – Bagnole, Bobigny, Bondy et Pantin –, Est Ensemble a organisé une série d'initiatives visant à faire émerger des idées permettant de lutter contre le dérèglement climatique et d'améliorer la qualité de l'air. **Tous les acteurs du territoire ont été associés à cette**

concertation : élus, services municipaux et intercommunaux, associations, entreprises, citoyens.

Après une première enquête mise en ligne en avril 2015, dont l'objectif visait à mieux appréhender la compréhension par les habitants des enjeux liés aux questions climatiques et de qualité de l'air, **Est Ensemble a organisé une concertation à trois niveaux** :

- **La concertation à l'échelle intercommunale.** Organisée aux mois d'avril et mai 2015, plusieurs réunions thématiques rassemblant les services d'Est Ensemble et ses partenaires (Agence Locale de l'Energie et du Climat - MVE, entreprises, associations du territoire, mais aussi élus et agents des villes et d'Est Ensemble). Des ateliers de développement de l'ESS (Economie Sociale et Solidaire) ont été également organisés sur le territoire en partenariat avec la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC), et se sont inscrits dans le cadre de la démarche de concertation du Plan Climat. Ces réunions ont permis de faire émerger des propositions d'actions qui ont servi de base aux deux temps de concertation suivant.
- **La concertation communale.** La concertation s'est poursuivie par l'organisation de réunions territorialisées (soit une par commune) réunissant les acteurs de la commune : élus et services municipaux, associations et habitants. Là aussi, les participants ont été invités à réagir aux propositions déjà faites et à en imaginer d'autres.
- **Parlons Climat !** Au travers de différents événements organisés (fêtes de la ville notamment, semaine du développement durable) dans les 4 villes engagées dans le Plan Climat, les habitants ont directement été rencontrés afin de discuter de la démarche, de les faire réagir sur les propositions issues de la concertation intercommunale, et de les laisser exprimer leurs idées.



Atelier territorialisé à Bobigny

Au total, **ce sont près de 450 citoyens d'Est Ensemble qui ont pris part à la concertation mutualisée** à travers ces différents rendez-vous.



Semaine du développement durable à Pantin

LES ENJEUX DU TERRITOIRE

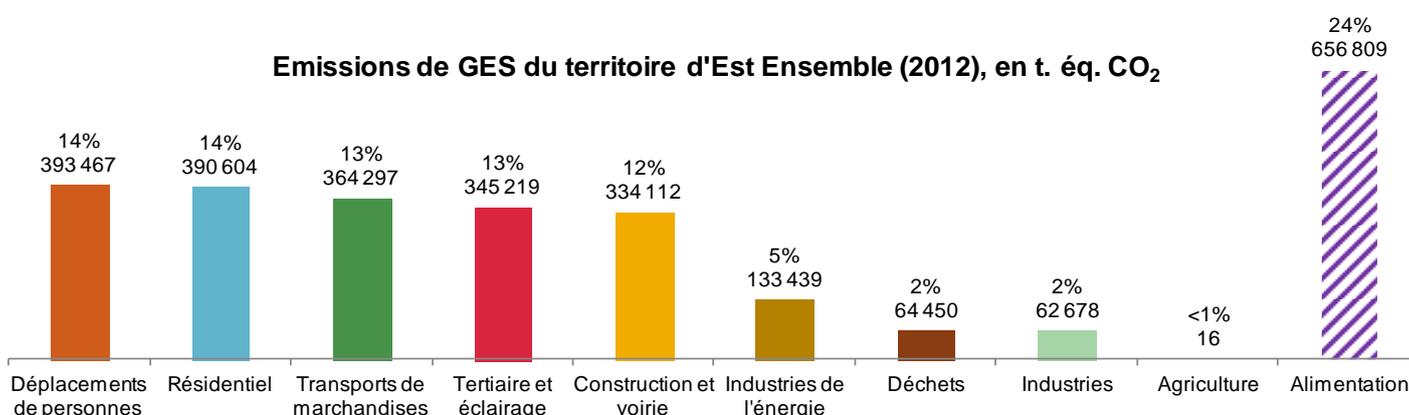
Est Ensemble souhaite porter un Plan Climat ambitieux ancré sur le territoire, mobilisateur pour ses habitants et tourné vers les échéances internationales majeures. **Ce Plan Climat doit répondre aux enjeux prioritaires du territoire en matière de climat, d'air et d'énergie.** En d'autres termes, il s'agit des points sur lesquels le Plan Climat se doit d'agir en priorité.

Afin d'identifier ces enjeux, Est Ensemble a procédé à l'élaboration d'un **diagnostic de son territoire** : son « Profil Climat ». Les principaux enseignements de celui-ci sont présentés dans cette partie.

Le Profil Climat d'Est Ensemble

Le territoire d'Est Ensemble émet sur une année 2,7 millions de tonnes équivalent CO₂ (t. éq. CO₂)⁵, ce qui correspond à la moyenne des agglomérations d'Ile-de-France. Il est à noter que par le biais de ses espaces verts et boisés, le territoire d'Est Ensemble séquestre chaque année 180 tonnes éq. CO₂ par an⁶.

Au-delà du chiffre, c'est la répartition des émissions entre les différentes sources qui apparaît intéressante. Celle-ci est représentée par le diagramme ci-dessous :



Ce portrait énergétique laisse transparaître quatre enjeux incontournables pour le Plan Climat de d'Est Ensemble :

- ➔ **La réduction des consommations d'énergie du bâti** est un enjeu primordial pour Est Ensemble. Au-delà des quantités de gaz à effet de serre émises pour chauffer et éclairer les logements, c'est la question du coût économique qui reste la plus préoccupante. De nombreux ménages du territoire se trouvent en situation de **vulnérabilité énergétique** : ils connaissent des difficultés à payer leurs factures d'énergie ou ne parviennent pas à se

⁵ Soit une moyenne de 6,75 t. éq. CO₂ par habitant sur le territoire d'Est Ensemble.

⁶ Les espaces verts ou boisés sont capables de fixer du carbone sous forme de matières organiques, c'est ce qu'on appelle le phénomène de séquestration. Pour évaluer cette séquestration, le calcul s'est basé sur une étude menée par Alterre Bourgogne estimant que le potentiel de séquestration est de **500 kg éq. CO₂ / ha.**

chauffer correctement. Sur l'ensemble du territoire, 15% des ménages connaissent de telles difficultés. **La lutte contre la précarité énergétique est clairement une des priorités fortes de l'action d'Est Ensemble sur son territoire.**

- ➔ Les **déplacements** sont, en comparaison avec d'autres territoires, moins émetteurs de gaz à effet de serre sur le territoire d'Est Ensemble. Toutefois, ils restent polluants et impactent négativement la **qualité de l'air** des villes. Le développement de modes de déplacement des personnes ou même de transport de marchandises plus respectueux de l'environnement est donc un enjeu central du Plan Climat.
- ➔ Les **produits de consommation** du quotidien, notamment l'alimentation, sont responsables d'un quart (24%) des émissions de GES. Pour réduire cette part non négligeable, les pistes sont nombreuses et portent notamment sur la provenance de ces produits, la saisonnalité des aliments ou encore la valorisation des déchets (réemploi, recyclage, etc.).
- ➔ Le territoire doit enfin travailler sur son **adaptation au changement climatique**, puisque celui-ci est d'ores et déjà à l'œuvre. Or, en tant que zone urbaine dense, le territoire d'Est Ensemble est **particulièrement vulnérable**. A ce titre, les phénomènes de canicule urbaine, de sécheresse ou encore de dégradation accrue de la qualité de l'air figurent en tête des impacts à anticiper dès aujourd'hui.

Un territoire soumis à des enjeux climatiques

Une analyse de la vulnérabilité au changement climatique a été menée sur le territoire d'Est Ensemble. Elle se base sur les différents scénarii d'évolutions climatiques et mis à disposition par **l'Observatoire National des Effets du Réchauffement Climatique** (ONERC) et les centres de recherches (comme celui de Météo France). Ils prennent en compte les évolutions déjà mesurées (comme par exemple, une hausse des températures de +1,4°C depuis le milieu du XXème siècle) et celles à venir. Ainsi, les experts internationaux évaluent qu'en 2050 l'augmentation de la température moyenne pourrait être supérieure à 2°C et certaines estimations conduisent même à un réchauffement estimé à +4,8°C à l'horizon 2100 à l'échelle mondiale (GIEC, 2014).

D'après les scénarii les plus probables en termes d'évolution de la concentration de GES dans l'atmosphère, les modifications climatiques suivantes sont attendues sur le territoire francilien :

- Une forte augmentation des températures tant en période estivale qu'hivernale ;
- Un changement des rythmes de précipitation avec une diminution des niveaux de pluie en été et la multiplication d'évènements de précipitations intenses ;
- Une forte baisse du nombre de jours de gel et un recul des jours froids sur le territoire.

En prenant en compte ces modifications climatiques, il apparaît que le territoire d'Est Ensemble est soumis à des aléas climatiques qu'il convient d'anticiper et pour lesquels il convient d'apporter des réponses concrètes tant pour des raisons sanitaires que des raisons économiques :

- **L'augmentation des journées de fortes chaleurs et des épisodes caniculaires**, pouvant présenter des impacts sanitaires auprès des personnes les plus sensibles (personnes âgées et nourrissons). Composé d'une population relativement jeune, et donc sensibles à ces épisodes, il convient de mettre en place des solutions adaptées pour diminuer ces effets (végétalisation du territoire, développement de points d'eau, etc.).
- **L'augmentation des épisodes de sécheresse**, entraînant des tensions sur les ressources en eau. Avec une diminution du rythme de pluie combinée à l'augmentation des températures, nous devrions assister à une diminution des volumes d'eau potable disponibles. Du fait de notre tissu urbain et des besoins importants en eau de la part de notre population, il convient de mettre en place des actions permettant d'une part de préserver ces ressources et de diminuer leurs consommations (récupération d'eaux de pluie, sobriété dans l'usage de l'eau potable, etc.).
- **Le risque d'inondation, de ruissellement et de mouvements de terrains** du fait de la modification des rythmes de précipitations, pouvant fragiliser les parcs bâtis et les infrastructures de notre territoire. Ainsi, les impacts pourraient être d'ordres sanitaires et économiques. Il convient d'adapter les modèles d'aménagements à ces risques et ces évolutions climatiques.

L'Etat des lieux de la qualité de l'air sur Est Ensemble

Les villes d'Est Ensemble appartiennent à la Zone Sensible pour la Qualité de l'Air (ZSQA), comme toutes les communes de la première couronne. Leur exposition à la pollution de l'air à travers l'analyse du dioxyde d'azote, des particules fines et de l'ozone est avérée :

- **Pour le dioxyde d'azote (NO₂)**, polluant indicateur des activités de transport, la valeur limite annuelle est dépassée à proximité du trafic routier le long de la RN2, notamment à Pantin. Cette valeur limite est respectée sur les stations de mesures de fond, c'est-à-dire éloignées des voies de circulation. Les niveaux sur le territoire d'Est Ensemble sont comparables aux niveaux parisiens et sont supérieurs à la moyenne de l'agglomération parisienne.

Les études épidémiologiques ont montré que les symptômes bronchitiques chez l'enfant asthmatique augmentent avec une exposition de longue durée au NO₂, on y associe également une diminution de la fonction pulmonaire.

- **Pour les particules fines (PM₁₀ et PM_{2.5})**, les seuils réglementaires sont également dépassés en situation de proximité au trafic. Le plus problématique est le dépassement de la valeur réglementaire en PM₁₀ qui se situe en proximité au trafic routier, notamment sur la station RN2 Pantin où la valeur limite journalière a été franchie 106 fois (maximum de dépassements autorisé : 35). Néanmoins ces résultats sont dans la moyenne d'une station trafic en sortie de Paris.
- **Pour l'ozone (O₃)**, qui est un polluant secondaire, les objectifs de qualité sont dépassés, mais pas les valeurs limites. Ces dépassements sont généralisés à l'ensemble de la région Ile-de-France.

- En revanche **pour le benzène**, la valeur limite et l'objectif de qualité sont respectés en 2012, en situation de fond comme en proximité du trafic routier.

Le bilan de la qualité de l'air 2012 du territoire d'Est Ensemble réalisé par Airparif montre que les polluants atmosphériques constituent un enjeu de santé publique en raison des dépassements des normes européennes et françaises de la qualité de l'air. Ainsi, sur le territoire d'Est Ensemble, des dépassements récurrents des seuils sont constatés, notamment pour le dioxyde d'azote (NO₂), les particules (PM₁₀ et PM_{2.5}) et l'ozone (O₃). Seul le benzène (C₆H₆) présente une valeur limite et un objectif de qualité qui ont été respectés en 2012.

Le plan d'actions

La mobilisation des partenaires et habitants lors de la concertation Parlons Climat a permis de faire émerger des propositions d'actions à l'échelle de tout le territoire d'Est Ensemble. En passant ces actions au filtre des enjeux climat-air-énergie identifiés ainsi qu'à une analyse des services d'Est Ensemble au regard de contraintes réglementaires, techniques ou financières, **Est Ensemble a identifié huit grandes orientations**, qui sont :

- ◆ Aménager un territoire capable de relever le défi du changement climatique
- ◆ Permettre à tous de se déplacer en polluant moins
- ◆ Agir contre la précarité et la dépendance énergétique des ménages
- ◆ Soutenir la croissance verte et l'économie circulaire
- ◆ Développer les énergies renouvelables et locales
- ◆ Rendre les citoyens acteurs de la transition énergétique de leur territoire
- ◆ Rendre exemplaire l'administration d'Est Ensemble
- ◆ Engager et coordonner la politique de transition énergétique du territoire

Ces orientations, véritable ossature du Plan Climat d'Est Ensemble, structurent la suite du présent document. Elles sont chacune déclinées en objectifs (18 au total) et en actions (43 au total).

ORIENTATION 1

AMÉNAGER UN TERRITOIRE CAPABLE DE RELEVER LE DÉFI DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

L'aménagement du territoire est un enjeu incontournable de la transition énergétique.

En effet, l'aménagement de la ville impacte toutes les activités du territoire (modes de déplacements, vie économique, développement d'outils de production énergétique...). Il conditionne ainsi en grande partie les consommations d'énergie et la capacité du territoire à développer des projets de valorisation d'énergies renouvelables locales.

En ce sens, le Schéma Régional Climat Air Énergie (SRCAE) de la Région Ile-de-France affiche un objectif de réduction des consommations d'énergie par le développement d'un aménagement durable : renforcement de la mixité fonctionnelle, de la densification ou encore de la multipolarité.

Par ailleurs, le Plan Climat d'Est Ensemble n'ambitionne pas seulement d'atténuer le changement climatique en réduisant les émissions de gaz à effet de serre. Il vise également à adapter ce territoire aux effets du changement climatique. Des bouleversements sont déjà à l'œuvre et les habitants du territoire en ressentent les premiers effets, comme par exemple les épisodes plus fréquents de canicules. **Ainsi, cette orientation constitue le volet « Adaptation » du Plan Climat d'Est Ensemble.**

Est Ensemble souhaite donc intégrer les enjeux énergétiques et climatiques dans l'aménagement du territoire.

Objectif 1 : Intégrer la transition énergétique dans l'aménagement du territoire

L'aménagement de la ville impacte la façon dont le territoire consomme l'énergie et la manière dont il fait face au changement climatique.

Est Ensemble peut agir à deux échelles distinctes :

- **A l'échelle de son territoire** : dès le premier janvier 2016, Est Ensemble devient un **Etablissement Public Territorial** dans le cadre de la Métropole du Grand Paris. A ce titre, il disposera de la compétence obligatoire d'élaboration du **Plan Local d'Urbanisme Intercommunal**. Celui-ci devra être défini de manière co-construite avec les villes membres. Dès lors, Est Ensemble planifiera un aménagement de son territoire à même de répondre aux défis du changement climatique, **notamment la division par 4 des émissions de gaz à effet de serre sur le territoire** ;
- **A l'échelle des opérations et zones d'aménagements concertées (ZAC) pour lesquelles Est Ensemble a la compétence** : les 10 ZAC communautaires offrent un des potentiels de développement les plus importants en Ile-de-France, puisqu'elles représentent près de **1,5 millions de m² constructibles**. La collectivité souhaite que chacune de ces zones puisse servir la stratégie de transition énergétique du territoire en favorisant, par exemple, les bâtiments à haute efficacité énergétique ou les modes de déplacements alternatifs.

A travers cet objectif, **Est Ensemble** entend ainsi faire en sorte que la ville devienne un **espace de production d'énergie résilient** face aux événements climatiques.

Action 1.1 Élaborer un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) « Facteur 4 »

Action 1.2 Réaliser des opérations d'aménagements pilotes en matière de transition énergétique

Action 1.3 Élaborer un référentiel d'aménagement durable



Action n° 1.1

**Élaborer un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi)
« Facteur 4 »**

Enjeux

Est Ensemble devient à partir du 1^{er} janvier 2016 un Établissement Public Territorial (EPT) du Grand Paris constitué. A ce titre, Est Ensemble dispose de la compétence d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi). Plus ambitieux, le PLUi « Facteur 4 » intègre les enjeux énergétiques et climatiques à la planification du territoire. Ce faisant, le PLUi participe à la sobriété énergétique du territoire mais aussi à son adaptation au changement climatique.

Détail de l'action

- Réaliser un état des lieux du territoire au regard du contexte, des documents d'urbanisme communaux et intercommunaux existants.
- Définir les choix d'orientations à inscrire dans le PADD sur la base du diagnostic et en concertation avec les services communautaires, les villes membres et la population.
- Associer l'ensemble des services quant à l'élaboration du PLUi afin de garantir la prise en compte du « Facteur 4 » et de réaliser les modélisations énergétiques (GES) et climatiques (risques naturels). Cette mobilisation permettra d'élaborer des Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) et des annexes techniques (zonages, servitudes, réseaux, etc.) de manière transversale.
- Mettre en place une concertation à destination des habitants dans le cadre du PLUi, et de façon plus générale dans l'esprit de la politique de l'Agglomération et des principes de son PCAET.

Orientations SRCAE

URBA 1.2
ENR 1.1

Pilotage

DAD - Direction de l'Aménagement et des Déplacements

Autres services engagés

DHRU - Direction de l'Habitat et du Renouvellement Urbain
DEEU - Direction de l'Environnement et de l'Écologie Urbaine

Partenaires

Villes membres, Département de Seine-St-Denis, DREAL Île-de-France, Cabinet d'étude



Est Ensemble
COMMUNAUTÉ
D'ÉCOLOGISATION

ORIENTATION : Aménager un territoire capable de faire face aux défis du changement climatique

Action n° 1.1

Élaborer un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi)
« Facteur 4 »

Indicateurs de suivi

Intégration des objectifs climat-air-énergie issus du PCAET dans projet de PLUi

Impact climat

Atténuation Adaptation Qualité de l'Air

Réduction des émissions de GES indirecte, en fonction des choix d'aménagements faits (logements autour des axes de transports, efficacité énergétique des constructions, etc.) ;

Leviers d'adaptation au changement climatique (fraîcheur de l'espace urbain, limitation de l'imperméabilisation des sols, etc.).

Impact budgétaire

- Dépense : environ 200 000 € correspondant à l'AMO

Planning

2016

Lancement d'une AMO/ État des lieux partagé

2017

Définition des orientations stratégiques en transversalité avec les services

2018

Consolidation des objectifs facteur 4 et rédaction des documents techniques

2019

Projet de PLUi arrêté et enquête publique / Approbation

2020

Mise en œuvre

2021



Action n° 1.2

Réaliser des opérations d'aménagements pilotes en matière de transition énergétique

Enjeux

Est Ensemble est chargée de la gestion de dix zones d'aménagement concerté (ZAC) déclarées d'intérêt communautaire. Elle propose d'intégrer une forte ambition énergétique et climatique dans ses opérations d'aménagements. **A titre d'exemple**, la présente fiche action propose de présenter deux de ces projets :

- le territoire de la Plaine de l'Ourcq, regroupant 5 ZAC sur plus de 200 hectares, est engagé dans une profonde mutation et constitue un des projets les plus dynamiques pour la métropole parisienne. Il s'agit de saisir l'opportunité du développement de la Plaine de l'Ourcq pour en faire un territoire modèle de la transition énergétique.
- la ZAC Boissière Acacia à Montreuil constitue la première étape opérationnelle d'une vaste réflexion urbaine sur le Plateau. Elle répond à l'ambition de concevoir un éco-quartier au plus faible possible impact environnemental : haute performance énergétique et privilégier une approche bioclimatique de l'urbanisme.

Détail de l'action

La Plaine de l'Ourcq :

- Développer une stratégie énergétique basée sur un réseau de chaleur intégrant des énergies renouvelables (étude d'opportunité en cours, cf. Action 5.1).
- Favoriser l'aménagement d'un territoire fondé sur des mobilités alternatives :
 - Des projets adossés sur le développement de transports en commun lourds, la pacification de la voirie (d'avantage de place pour les piétons et les cycles), le développement de solutions alternatives à la voiture
 - Développer le fret fluvial (projet de port public à usages partagés en cours d'étude)
- Assurer l'aménagement d'espaces publics résilients tant dans leur conception que dans les matériaux utilisés (notamment en matière de gestion des eaux pluviales)
- Inscrire la mutation du territoire dans une démarche vertueuse de recyclage : réemploi des matériaux, gestion des chantiers, agriculture urbaine...

La ZAC Boissière Acacia :

- Fonder l'urbanisation du quartier sur un réseau doux (voirie interne libre de stationnement, stationnements sur les pourtours...)
- Concevoir un urbanisme :
 - économe en énergie (125 kWhEP /m² par an) et bioclimatique (indice d'ouverture du bâtiment, ventilation traversante)
 - économe en ressources épuisables : matériaux durables avec faible énergie grise et transport, tri sélectifs...)

Orientations SRCAE

ACC1.2
URBA 1



Action n° 1.2	Réaliser des opérations d'aménagements pilotes en matière de transition énergétique
Pilotage	DAD - Direction de l'Aménagement et des déplacements
Autres services engagés	DEEU - Direction de l'environnement et de l'écologie urbaine DDE - Direction du Développement Economique
Partenaires	Ville de Paris, Ville de Bobigny, Conseil Départemental 93, Conseil Régional, CCI, Ville de Montreuil, Nexity, Aménageurs territoriaux, Architectes et Urbanistes
Indicateurs de suivi	Performance énergétique des bâtiments % production énergétique d'origine renouvelable Evolution du transport de marchandises réalisé en fret fluvial (tonnes.km)
Impact climat	<input checked="" type="checkbox"/> Atténuation <input checked="" type="checkbox"/> Adaptation <input checked="" type="checkbox"/> Qualité de l'Air Hypothèses d'atteinte des objectifs du « 3 x 20 » sur le territoire de la Plaine de l'Ourcq : - 8 870 tonnes éq. CO ₂
Impact budgétaire	Montant exact à estimer sur la base du bilan global des ZAC

Planning	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Plaine de l'Ourcq	Finalisation de l'étude sur la création d'un réseau de chaleur	Etudes de faisabilité des aménagements			Création de l'écoparc	
ZAC Boissière Acacia	Travaux première tranche		1ères livraisons Travaux 2 ^{ème} tranche	Travaux 2 ^{ème} tranche	Travaux et 1ères livraisons 2 ^{ème} tranche	



Action n° 1.3

Elaborer un référentiel d'aménagement durable

Enjeux

Le territoire d'Est Ensemble est porteur d'une forte dynamique en matière d'aménagement et de renouvellement urbain avec 10 Zones d'Aménagement Concerté (ZAC) communautaire, 11 Programmes de Renouvellement Urbain (PRU) d'intérêt national ou régional.

Le référentiel aménagement durable d'Est Ensemble est l'outil qui formalisera, pour toutes les opérations d'aménagements, un cadre d'intervention et de négociation afin de garantir cohérence et qualité des opérations tout en cherchant l'équilibre budgétaire et de la péréquation territoriale.

Détail de l'action

- Co-construire le référentiel par le biais d'ateliers thématiques multipartenaires (services de la Communauté d'agglomération, services des villes, aménageurs, promoteurs, équipes de maîtrise d'œuvre urbaine, etc.) permettant de définir collectivement l'outil et les prescriptions. La question énergétique sera abordée dans la démarche et dans le référentiel final.
- Réaliser une phase de test sur trois projets pour vérifier l'opérationnalité de l'outil et sa capacité à être utilisé.
- Mettre en application le référentiel aménagement durable

Orientations SRCAE

URBA 1.2, URBA 1.3, URBA 1.4

Pilotage

DEEU - Direction de l'Environnement et de l'Écologie Urbaine

Autres services engagés

DAD - Direction de l'Aménagement et des Déplacements
DHRU - Direction de l'Habitat et du Renouvellement Urbain
DDE - Direction du développement économique
DEA - Direction de l'Eau et de l'Assainissement
DPVD - Direction de la Prévention et de la Valorisation des Déchets

Partenaires

Villes membres, Bailleurs, aménageurs et promoteurs, CAUE 93, Région Île-de-France (cohérence avec le référentiel régional Aménagement et construction durable)

Indicateurs de suivi

Suivi de la bonne réalisation du référentiel aménagement durable
Nombre de projets ayant pris en compte le référentiel aménagement durable



Action n° 1.3

Elaborer un référentiel d'aménagement durable

Impact climat

- Atténuation Adaptation Qualité de l'Air

Réduction des émissions de GES indirect, en fonction de l'efficacité énergétique des constructions et du développement des énergies renouvelables dans les projets d'aménagement. Toutefois, si 10% des travaux intègrent des éco-matériaux : - 8 350 tonnes éq. CO₂

Impact budgétaire

- Dépense : 80 000 €
- Recette : subventions du Conseil Régional Île-de-France à hauteur de 30% et de la Caisse des Dépôts et Consignations à hauteur de 20%

Planning

2016

2017

2018

2019

2020

2021

Finaliser le projet et lancer le début de sa mise œuvre

Mise en œuvre des outils et du référentiel (phases tests et généralisation)

Objectif 2 : Rafraîchir la ville en intégrant l'eau et la biodiversité

Les **Ilots de Chaleurs Urbains** (ICU) représentent l'un des impacts principaux du changement climatique sur un territoire urbain comme celui d'Est Ensemble. Les ICU sont caractérisés par l'enregistrement de températures plus élevées dans les zones urbaines. Ils amplifient l'effet des canicules en retenant la chaleur dans les sols et les murs des habitations.

Adapter les choix urbanistiques du territoire de manière à pouvoir faire face à cet enjeu est essentiel. Une telle action permettra de réduire la vulnérabilité des populations, notamment fragiles, face à l'augmentation des températures.

L'intégration de l'eau et d'espaces de nature dans la ville permettent aux habitants de bénéficier d'espaces de respirations et de fraîcheurs. Est Ensemble souhaite développer ces solutions afin de limiter l'impact des ICU.

Action 1.4 Promouvoir une gestion intégrée des eaux pluviales

Action 1.5 Élaborer un schéma de trame verte et bleue



Action n° 1.4	Promouvoir une gestion intégrée des eaux pluviales					
Enjeux	<p>Depuis 2010, Est Ensemble dispose des compétences « eau » et « assainissement » sur les 9 communes de son territoire. Dans ce cadre Est Ensemble a engagé deux actions principales afin d'améliorer la gestion des eaux pluviales sur son territoire :</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'élaboration d'un schéma directeur d'assainissement communautaire (approbation prévue en 2018). Celui-ci devra proposer un zonage pluvial et des prescriptions de gestion des eaux pluviales sur le territoire communautaire. • La promotion d'une gestion intégrée des eaux pluviales dans les opérations d'aménagement, notamment à travers la diffusion d'un cahier de prescriptions destiné aux maitrises d'ouvrages et aménageurs (publics ou privés). 					
Détail de l'action	<ul style="list-style-type: none"> • Finaliser et diffuser un cahier de prescriptions pour une meilleure intégration des eaux pluviales dans les opérations d'aménagement et de construction • Réaliser une étude de zonage des eaux pluviales à l'échelle du territoire d'Est Ensemble 					
Orientation SRCAE	ACC 1.3					
Pilotage	DEA - Direction de l'Eau et de l'Assainissement					
Autres services engagés	DAD - Direction de l'Aménagement et des Déplacements					
Partenaires	Communes, aménageurs et promoteurs, Agence de l'eau Seine-Normandie					
Indicateurs de suivi	<p>Réalisation du zonage Prise en compte effective du cahier de prescriptions «eaux pluviales» dans les projets d'aménagement</p>					
Impact climat	<p><input type="checkbox"/> Atténuation <input checked="" type="checkbox"/> Adaptation <input type="checkbox"/> Qualité de l'air Amélioration de la prise en compte du cycle de l'eau dans les projets d'aménagement, permettant une meilleure adaptation du territoire aux phénomènes d'inondation et au stress hydrique</p>					
Impact budgétaire	<ul style="list-style-type: none"> • Dépense : 70 000 € pour l'étude de zonage des eaux pluviales • Recette : subvention de l'Agence de l'Eau Seine Normandie à hauteur de 80% 					
Planning	2016	2017	2018	2019	2020	2021
	Diffusion du cahier des charges Etude de zonage		Approbation du zonage pluvial	Mise en œuvre du zonage pluvial		



**Est
Ensemble**
COMMUNAUTÉ
D'ACCOMPAGNEMENT

ORIENTATION : Aménager un territoire capable de faire face aux défis du changement climatique

Action n° 1.5

Élaborer un schéma de trame verte et bleue

Enjeux

Initiée à l'été 2014, la Trame Verte et Bleue (TVB) constitue la déclinaison du Schéma Régional de Cohérence Ecologique. Elle a vocation à être un outil de planification et d'aménagement durable du territoire.

Elle doit permettre d'assurer une fonction d'îlots de fraîcheur face au phénomène d'îlot de chaleur urbain, être support de dispositifs de gestion des eaux pluviales à ciel ouvert et de régulation des risques naturels. Elle est également l'occasion d'améliorer le cadre de vie en offrant de nouveaux espaces récréatifs, également support de déplacements alternatifs.

In fine, l'objectif est bien la traduction opérationnelle de la TVB dans tous les projets d'aménagement d'Est Ensemble et son intégration dans les documents d'urbanisme (PLUi).

Détail de l'action

Depuis 2014, avec l'appui d'une AMO, Est Ensemble élabore sa trame verte et bleue au travers de plusieurs étapes:

- Réaliser un diagnostic écologique du territoire (état des lieux, inventaires complémentaires, analyse fonctionnelle des espaces de nature) couplé à une analyse paysagère et sociologique permettant de qualifier la trame verte et bleue existante, ses forces et faiblesses.
- Cartographier la TVB et formaliser la stratégie d'action en concertation avec les partenaires, y compris les territoires voisins
- Mettre en œuvre la TVB selon les enjeux suivants :
 - au niveau réglementaire : prise en compte dans les PLU et le futur PLUi
 - Au niveau de l'aménagement : intégration des prérogatives de la TVB dans le projet urbain, le référentiel aménagement durable et le projet de territoire
 - Au niveau de la gestion et l'entretien des espaces verts : définir une stratégie cohérente avec les gestionnaires, appliquer les principes de la gestion écologique, sensibiliser tous les gestionnaires et les habitants à une gestion adaptée de leurs espaces/jardins.

Orientation SRCAE

ACC 1.5

Pilotage

DDEU - Direction de l'Environnement et de l'Écologie Urbaine



Action n° 1.5

Élaborer un schéma de trame verte et bleue

Autres services
engagés

DAD - Direction de l'Aménagement et des Déplacements
DEA - Direction de l'Eau et l'Assainissement
DHRU - Direction de l'Habitat et du renouvellement urbain

Partenaires

Communes, DRIEE, Conseil Régional, Conseil Départemental, Natureparif, Syndicat de la Base de Plein Air et de Loisirs de la Corniche des Forts, les associations environnementales et naturalistes locales, les Communes limitrophes, et les autres gestionnaires du territoire : SNCF, RFF, acteurs économiques (Groupe Saint Gobain), bailleurs et habitants

Indicateurs de suivi

Nombre de discontinuités écologiques améliorées / continuité créées
Surface des espaces de nature du territoire

Impact climat

Atténuation Adaptation Qualité de l'Air

Levier d'adaptation au changement climatique du territoire, en favorisant les espaces de fraîcheurs (végétaux, eau) dans les zones urbaines et en renforçant la résilience de la faune et la flore locales par la préservation de leurs habitats.

Impact budgétaire

- Dépense : 180 000 euros pour l'élaboration de la TVB
- Recette : subventions du Conseil Régional Île-de-France à hauteur de 70%

Planning

2016

2017

2018

2019

2020

2021

Formalisation
de la stratégie
d'action et la
traduction
opérationnelle

Mise en œuvre de la TVB

Evaluation
et révision
de la TVB

ORIENTATION 2

PERMETTRE A TOUS DE SE DÉPLACER EN POLLUANT MOINS

Les transports de personnes et de marchandises sont responsables de **27% des émissions de GES sur le territoire. Près de la moitié de ces déplacements (47%) sont effectués en voiture** et représentent **88% des émissions de GES** liées aux déplacements de personnes.

En plus des enjeux liés aux émissions de GES, la circulation automobile dans la ville participe largement à la dégradation de la qualité de l'air (rejet de polluants atmosphériques et de particules fines). Ainsi, dans les zones de trafic routier important, les seuils d'alerte liés à une mauvaise qualité de l'air sont régulièrement dépassés. **Cette orientation constitue ainsi le volet « Air » du Plan Climat d'Est Ensemble.**

Est Ensemble souhaite promouvoir des déplacements moins polluants et favoriser les modes actifs (vélo, marche) à l'ensemble de ses habitants.

Objectif 1 : Favoriser les transports en commun et les modes actifs

Le SRCAE souligne que les transports sont responsables de plus de la moitié des émissions d'oxydes d'azote (NOx) et d'une grande partie des particules fines, principaux polluants de l'air, à l'échelle régionale. **Est Ensemble souhaite agir sur ce phénomène en promouvant les moyens de transports moins polluants** que la voiture individuelle ou que les camions de transport de marchandises.

Le Plan de déplacements urbains Île-de-France (PDUIF) se fixe notamment pour objectif, à horizon 2020 :

- **La réduction de 50% des distances parcourues par des véhicules individuels motorisés**, en développant l'usage des transports en commun et modes actifs, en augmentant le taux d'occupation des véhicules, etc.
- **La réduction de 70% des émissions par tonne-kilomètre** de transport de marchandises.

Afin d'agir plus efficacement en ce sens à l'échelle du territoire, Est Ensemble a réalisé un **Plan local de déplacements (PLD)** dont on peut retenir les chiffres suivants :

- **1,7 millions de déplacements quotidiens** sur le territoire Est Ensemble, dont 30% en voiture individuelle ;
- Seulement **20% des déplacements sont internes** au territoire, donc 80% à destination ou au départ du territoire chaque jour ;
- 80% des aménagements urbains concernent la voirie (routes, parkings, etc.).

Le développement des pratiques alternatives à la voiture et les aménagements favorisant les mobilités actives constituent des enjeux essentiels pour notre territoire. A travers son Plan Climat, **Est Ensemble souhaite réaffirmer son engagement pour répondre à ces enjeux en valorisant les actions du Plan Local de Déplacements (PLD).**

Action 2.1 Rendre les transports en commun plus attractifs

Action 2.2 Offrir une place prépondérante aux modes actifs

Focus sur le Plan Local de Déplacements (PLD) d'Est Ensemble

Le Plan Local de Déplacements est un document de planification qui définit une politique globale d'organisation des mobilités à l'échelle du territoire. Il s'appuie sur un diagnostic de l'ensemble des modes de déplacements (circulation et partage de la voirie, transport et livraisons de marchandises, stationnement, intermodalité).

En 2014, Est Ensemble s'est engagé dans l'élaboration de son PLD qui sera validé fin 2015 après enquête publique auprès des citoyens.

Les **6 grandes actions** du PLD sont :

1. Fluidifier et pacifier la voirie pour faire cohabiter plusieurs modes de transport (bus, tramway, vélo, marche, automobile, poids lourds)
2. Offrir une place prépondérante aux piétons et cyclistes (aménagement des voies, pistes)
3. Rendre les transports en commun plus attractifs (plus fiables, plus rapides)
4. Réglementer le stationnement dans certains secteurs de forte affluence
5. Améliorer le transport et la livraison des marchandises
6. Sensibiliser aux modes de déplacements alternatifs à la voiture

Les **3 grands objectifs** du PLD à l'horizon 2020 sont :

- +20 % de déplacements en transports collectifs
- +10 % de déplacements en vélo
- 2 % de déplacements en voiture



Action n° 2.1

Rendre les transports en commun plus attractifs

Enjeux

La présente fiche action est issue du Plan Local de Déplacements d'Est Ensemble.

En matière de transports collectifs, Est Ensemble bénéficie d'une couverture relativement correcte mais ce constat est à nuancer : certains secteurs restent encore aujourd'hui mal desservis comme la zone de plateau et certaines zones d'activités le long du canal de l'Ourcq.

Les projets de transports auront vocation à améliorer les conditions de desserte de ces secteurs. La lisibilité du réseau bus, les conditions de circulation, la qualité des pôles d'échange restent les principaux points à améliorer.

Détail de l'action

- **Profiter de la restructuration du réseau pour améliorer l'offre de bus:**
 - Etudier notamment la faisabilité d'une liaison nord/sud à l'ouest en lien avec la restructuration de la ligne 322 et étudier un prolongement de la ligne 129 via le bas Montreuil pour relier la Porte de Vincennes.
- **Améliorer la circulation des bus:**
 - Traiter les carrefours difficiles
 - Poursuivre l'aménagement de couloirs bus
 - Mettre en place un suivi des difficultés avec les chauffeurs
- **Améliorer l'accès aux pôles d'échange:**
 - Aménager du rabattement de qualité vers les pôles
 - Lancer un étude de pole complémentaire sur la station Gallieni
- **Lancer des expérimentations de transports en commun alternatifs:**
 - Poursuivre les études de desserte concernant le téléphérique de Romainville reliant la ligne 5 et la ligne 11
- **Développer un service d'autopartage sur Est Ensemble:**
 - Etudier les différentes solutions disponibles pour mettre en place un service d'autopartage.

Orientation SRCAE

TRA 1.1

Pilotage

DAD - Direction de l'Aménagement et des Déplacements

Autres services engagés

-

Partenaires

STIF, Communes, Conseil Départemental



ORIENTATION : Permettre à tous de se déplacer en polluant moins

Action n° 2.1

Rendre les transports en commun plus attractifs

Indicateurs de suivi

Evolution de la fréquentation des lignes de bus restructurées
Evolution de la vitesse commerciale des bus sur les lignes empruntant les nouveaux aménagements
Evolution de la fréquentation sur les lignes concernées

Impact climat

Atténuation Adaptation Qualité de l'Air
Hypothèse de report modal de la voiture individuelle vers les transports collectifs de 10% : - 4 045 tonnes éq. CO₂

Impact budgétaire

Se rapporter aux fiches actions 3.1 à 3.6 du PLD

Planning

2016

2017

2018

2019

2020

2021

Mise en œuvre des actions échelonnées sur la durée du PLD



Action n° 2.2

Offrir une place prépondérante aux modes actifs

Enjeux

La présente fiche action est issue du Plan Local de Déplacements d'Est Ensemble.

En matière de pratique cyclable et piétons, le territoire d'Est Ensemble bénéficie d'un « maillage » plutôt favorable aux principales centralités (22 % de voies du territoire sont ainsi favorables aux cyclistes) mais les aménagements cyclables sont souvent discontinus ou peu aménagés ce qui nuit à la pratique. Le rabattement vers les pôles d'échanges et le canal doit également être amélioré et le stationnement des vélos développé.

Détail de l'action

- **Améliorer les cheminements piétons sur l'ensemble du territoire:**
 - Définir des cheminements piétons prioritaires
 - Modérer les vitesses de circulation
 - Tenir compte des flux piétons au niveau des traversées.
- **Développer la pratique cyclable grâce aux aménagements:**
 - Créer un réseau cyclable et déterminer les aménagements de voirie
 - Ouvrir les doubles sens cyclables et couloirs bus aux cycles
 - Généraliser les sas vélos aux carrefours à feux
 - Gérer la continuité des aménagements cyclables au niveau des arrêts de bus
 - Assurer le franchissement en modes actifs du canal
 - Traiter les coupures urbaines
- **Réaliser un plan de jalonnement des modes actifs:**
 - Accompagner le schéma cyclable et l'amélioration des cheminements piétons d'une signalisation permettant l'usage prioritaire des itinéraires aménagés et sécurisés.
- **Développer un service de location de vélos électriques:**
 - Lancer une réflexion en coordination avec le déploiement de Vélib
- **Offrir un meilleur équilibre en voirie entre les voitures, les vélos et les deux roues motorisés:**
 - Offrir un stationnement pour les cycles à concurrence d'une place sur 40



**Est
Ensemble**
COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION

ORIENTATION : Permettre à tous de se déplacer en polluant moins

Action n° 2.2

Offrir une place prépondérante aux modes actifs

Pilotage

DAD - Direction de l'Aménagement et des Déplacements

Autres services
engagés

-

Partenaires

Communes, Conseil Départemental, Conseil Régional

Indicateurs de suivi

Nombre d'aménagements de sécurité réalisés
Evolution de l'accidentologie des modes actifs
Nombre de Km de voirie aménagés pour la pratique cyclable

Impact climat

Atténuation Adaptation Qualité de l'Air
Hypothèse de report modal de la voiture individuelle vers les
modes actifs de 3% : - 6 120 tonnes éq. CO₂

Impact budgétaire

Se rapporter aux fiches actions 2.1 à 2.4 du PLD

Planning

2016

2017

2018

2019

2020

2021

Mise en œuvre des actions échelonnées sur la durée du PLD

Objectif 2 : Limiter les émissions polluantes liées au transport de marchandises

Le transport de marchandises sur le territoire représente **13% des émissions de GES**. 77% du fret entrant et sortant s'effectue par la route, représentant ainsi **99% des émissions liées au transport de marchandises**.

Par ailleurs, le transport des ordures ménagères représente, quant à lui, **3% des émissions de GES de la collectivité**. En 2012, 89 véhicules assuraient cette collecte, plus de **85 000 litres** de carburant étaient utilisés par an, **89% d'entre eux étaient du diesel**.

Dès lors, conscients des enjeux sanitaires que l'ensemble de ces déplacements peuvent engendrer, **Est Ensemble souhaite réduire leur ampleur afin d'améliorer le cadre de vie des habitants**.

Action 2.3 Améliorer le transport et la livraison des marchandises

Action 2.4 Optimiser les circuits de collecte des déchets



Action n° 2.3	Améliorer le transport et la livraison des marchandises												
Enjeux	<p>La présente fiche action est issue du Plan Local de Déplacements d'Est Ensemble.</p> <p>En matière de livraison et de transports de marchandises, le territoire d'Est Ensemble dispose d'une situation privilégiée avec à la fois une densité ferroviaire importante pour le fret et le canal de l'Ourcq pour le transport fluvial qui doivent être confortés.</p>												
Détail de l'action	<ul style="list-style-type: none"> • Etudier la faisabilité de la création d'un centre de distribution urbaine • Accompagner le développement de la logistique fluviale/ferrée autour du canal de l'Ourcq par la création de Centre de Distribution Urbaine • Veiller à la préservation des sites ferroviaires • Poursuivre les études concernant un hôtel logistique en lien avec le Sycotm • Favoriser pour les livraisons du dernier km l'utilisation des véhicules propres 												
Orientation SRCAE	TRA 2.1												
Pilotage	DAD - Direction de l'Aménagement et des Déplacements												
Autres services engagés	DDE - Direction du Développement Economique												
Partenaires	Communes, Conseil Départemental, Conseil Régional												
Indicateurs de suivi	Enquête de respect sur les aires de livraisons Evolution des trafics Poids Lourds aux heures réglementées												
Impact climat	<input checked="" type="checkbox"/> Atténuation <input type="checkbox"/> Adaptation <input checked="" type="checkbox"/> Qualité de l'Air Réduction de 2% du transport de marchandises routier au profit du fret fluvial : - 3 825 tonnes éq. CO ₂												
Impact budgétaire	Se rapporter à la fiche action 5.3 du PLD												
Planning	<table border="1"> <tr> <td>2016</td> <td>2017</td> <td>2018</td> <td>2019</td> <td>2020</td> <td>2021</td> </tr> <tr> <td colspan="6">Mise en œuvre des actions échelonnées sur la durée du PLD</td> </tr> </table>	2016	2017	2018	2019	2020	2021	Mise en œuvre des actions échelonnées sur la durée du PLD					
2016	2017	2018	2019	2020	2021								
Mise en œuvre des actions échelonnées sur la durée du PLD													



Action n° 2.4

Optimiser les circuits de collecte des déchets

Enjeux

La collecte des déchets sur le territoire engendre un trafic important de camions (consommation importante de carburant, émissions de CO₂) et des nuisances pour le voisinage. Optimiser les circuits de collecte passe par une meilleure connaissance : du taux de présentation et du taux de remplissage pour les bacs à roulettes collectés en porte-à-porte ; du taux de remplissage pour les points d'apport volontaire.

Détail de l'action

- **Collecte en porte-à-porte :**
 - Lancer une étude pour analyser la situation ville par ville afin d'optimiser les fréquences de collecte.
- **Points d'apport volontaire (PAV) :** les sondes de télé-relèves installées sur les PAV fournissent des informations sur le taux de remplissage des points. Actuellement, 55% des PAV en sont équipés (Montreuil, Bagnolet) et ont prouvé leur utilité. L'objectif est :
 - d'équiper les 45% restants d'une sonde, soit environ 311 PAV sur le territoire
 - de réaliser un bilan des sondes installées

Orientations SRCAE

TRA 2.1 et TRA 2.2

Pilotage

DPVD - Direction de la Prévention et de la Valorisation des Déchets

Autres services engagés

-

Partenaires

Prestataires en charge de la collecte des déchets, Communes

Indicateurs de suivi

Nb de sondes installés
Evolution des distances parcourus par les camions (KM/mois et /an)
Evolution du nombre de passage des camions (nb/mois et /an)
Economies de carburants (L/mois et L/an)
Evolution du coût de la collecte (€/mois, €/an)



**Est
Ensemble**
COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION

ORIENTATION : Permettre à tous de se déplacer en polluant moins

Action n° 2.4

Optimiser les circuits de collecte des déchets

Impact climat

Atténuation Adaptation Qualité de l'Air
Réduction de 15% des consommations de carburant des véhicules
de collecte de déchets : - 131 tonnes éq. CO₂

Impact budgétaire

- Dépense : 238 000 € pour le déploiement des sondes

Planning

2016	2017	2018	2019	2020	2021
Installation des sondes	Installation des sondes	Réalisation d'un bilan			
Analyse collecte en porte à porte	Optimisation des fréquences				

Objectif 3 : Définir une politique de lutte contre la pollution atmosphérique

La loi sur la transition énergétique place la lutte contre la pollution atmosphérique comme une composante essentielle d'un Plan Climat.

Si celle-ci est une composante transversale du Plan Climat d'Est Ensemble, Est Ensemble souhaite inscrire cette ambition comme un objectif de son Plan Climat.

L'indice ATMO qui évalue la qualité de l'air dans les grandes agglomérations montre que sur le territoire d'Est Ensemble la qualité de l'air est inférieure à la moyenne nationale.

En Seine-Saint-Denis, les émissions de dioxyde d'azote sont principalement dues au trafic routier (et aussi au secteur résidentiel et tertiaire). Or, le territoire d'Est Ensemble est bordé et traversé de nombreux axes routiers très fréquentés (A86, N3 etc.)

L'exposition du territoire à cette qualité de l'air dégradée a un impact sur la santé de ses habitants : augmentation de l'intensité et de la fréquence des allergies, naissances prématurées ou encore maladies respiratoires chroniques.

Ainsi, la définition d'une politique de lutte contre la pollution atmosphérique constitue un enjeu sanitaire fort pour Est Ensemble.

A noter qu'en complément de l'action présentée ci-après, d'autres actions du Plan Climat contribuent également à l'amélioration de la qualité de l'air (Action 2.1, 2.2, 2.3, 2.4 ; 3.1 ; 3.2 ; 3.3).

Action 2.5 Accompagner les ménages et les petites entreprises vers une mobilité moins polluante



**Est
Ensemble**
COMMUNAUTÉ
D'ACCOMMODATION

ORIENTATION : Permettre à tous de se déplacer en polluant moins

Action n° 2.5

Accompagner les ménages et les petites entreprises vers une
mobilité moins polluante

Enjeux

L'Île-de-France connaît régulièrement des dépassements des normes de qualité de l'air pour les oxydes d'azote et les particules notamment à proximité de la circulation routière. Il s'agit d'un enjeu majeur de santé publique: la pollution représente un risque sanitaire important avec plus de 3,7 millions de décès anticipés à l'échelle mondiale.

Début 2015, Paris annonce un plan d'action de lutte contre la pollution atmosphérique liée au trafic routier prévoyant la mise en place de restriction de circulation qui impacte nécessairement les territoires limitrophes tels qu'Est Ensemble.

Au cours de l'année 2015, un groupe de travail métropolitain sur la qualité de l'air a été mis en place et Est Ensemble a pris part au comité d'animation et à une réponse commune à l'Appel à projets du Ministère « Villes respirables à 5 ans » (dossier lauréat). L'enjeu est de contribuer à l'amélioration de la qualité de l'air par la définition puis la mise en place d'actions adaptées.

Détail de l'action

Dans le cadre de la création d'une ZCR Parisienne et d'une réflexion sur une action métropolitaine, Est Ensemble propose :

- **De participer à la réflexion métropolitaine sur le développement d'agence(s) de la mobilité pour accompagner les citoyens vers une mobilité plus durable au travers :**
 - d'une meilleure information et sensibilisation
 - de conseils personnalisés
- **D'étudier les conditions de création d'un fonds d'aide au renouvellement des véhicules des TPE afin de :**
 - Mieux caractériser la part du parc de véhicules ne pouvant pas circuler dans une zone à circulation restreinte
 - Définir les déclencheurs (aides financières) du changement de véhicules
 - Evaluer le volume de bénéficiaires potentiels

Orientations SRCAE

TRA 3
AIR 1.3



Action n° 2.5

**Accompagner les ménages et les petites entreprises vers une
mobilité moins polluante**

Pilotage

DEEU - Direction de l'Environnement et de l'écologie urbaine

**Autres services
engagés**

DAD - Direction de l'Aménagement et des Déplacements
DDE - Direction du Développement Economique

Partenaires

Essentiellement les membres du groupe de travail métropolitain de
lutte contre la pollution atmosphérique, Bureau d'études

Indicateurs de suivi

Réalisation de l'étude / Création d'un fonds de renouvellement

Nombre de bénéficiaires du fonds le cas échéant / Nombre de
véhicules renouvelés

Nombre de personnes sensibilisées

Nombre de personnes accompagnées / Evaluation qualitative de la
baisse des freins à la mobilité chez les personnes accompagnées

Impact climat

Atténuation Adaptation Qualité de l'Air

L'impact carbone de l'action n'est pas quantifiable et dépendra
des mesures qui auront été prises. A titre d'exemple, si 15% des
ménages sont accompagnés dans de nouvelles pratiques de
mobilité, une réduction des émissions de GES de - 8 850 tonnes
éq. CO₂ peut être atteinte.

Impact budgétaire

- Dépenses : ~ 40 000 € pour les études de préfiguration
- Recettes : subvention à percevoir dans le cadre de l'appel à
projet Villes Respirable (candidature métropolitaine retenue)

Planning

2016

2017

2018

2019

2020

2021

Etudes de préfiguration

Mise en œuvre des actions

ORIENTATION 3

AGIR CONTRE LA PRÉCARITÉ ET LA DÉPENDANCE ÉNERGÉTIQUE DES MÉNAGES

La politique du logement constitue un axe stratégique du Plan Climat d'Est Ensemble. En effet, la consommation d'énergie dans les logements (principalement pour le chauffage, mais aussi pour l'éclairage, la cuisson, etc.) est responsable de près de **15 % des émissions de gaz à effet de serre** du territoire. L'énergie consommée dans le bâti est aussi une source de dépense importante pour les habitants. A travers cette orientation stratégique, **Est Ensemble souhaite accompagner les habitants à un usage plus sobre de leur habitat afin de réduire leur consommation énergétique tout en améliorant le confort.**

La lutte contre la précarité énergétique des ménages ainsi que la rénovation énergétique des logements constituent des axes prioritaires du SRCAE qui ont été réaffirmés dans la loi de Transition Énergétique adoptée en août 2015.

Ainsi, **le SRCAE fixe à horizon 2020 une réduction des consommations d'énergie dans les logements de 17% (par rapport à 2005), et de 50% en 2050. A l'horizon 2020, il fixe un objectif de rythme annuel de rénovation thermique (en m²) de 2,5% du parc de logements.**

Objectif 1 : Accompagner les ménages en précarité énergétique et améliorer le repérage

Est Ensemble souhaite renforcer son action auprès des populations les plus fragiles. En effet, la réduction des consommations d'énergie dans le patrimoine bâti passe notamment par la résorption du nombre de logements indignes (10 % du parc) et par celle du phénomène de **précarité – ou vulnérabilité – énergétique**. Cette situation, qui consiste à rencontrer des difficultés à payer ses factures d'énergie ou à ne pas pouvoir se chauffer suffisamment, affecte environ **15% des ménages** d'Est Ensemble. Cette proportion est supérieure à la moyenne nationale (entre 10 et 13 %) et justifie de faire de la lutte contre la précarité énergétique et l'habitat indigne un objectif stratégique de notre Plan Climat.

Les champs du Programme Local de l'Habitat (PLH) et du Plan Climat sont complémentaires en matière de lutte contre la précarité énergétique. A ce titre, les actions du Plan Climat d'Est Ensemble présentées ci-après sont issues du PLH.

Action 3.1 Créer un observatoire de l'habitat des logements intégrant l'enjeu de la précarité énergétique

Action 3.2 Soutenir l'accompagnement social des ménages en précarité énergétique



**Est
Ensemble**
COMMUNAUTÉ
D'ACCOMPAGNEMENT

ORIENTATION : Agir contre la précarité et la dépendance énergétique des ménages

Action n° 3.1

Créer un observatoire de l'habitat des logements intégrant l'enjeu de la précarité énergétique

Enjeux

Conformément aux obligations législatives, le Programme local de l'Habitat (PLH) prévoit la création d'un observatoire de l'habitat. Cet observatoire est un outil structurant de pilotage de la politique de l'habitat. Il permet de suivre et évaluer le fonctionnement et les évolutions des différents segments du parc de logements (social, privé, collectif, individuel) ainsi que la construction neuve. L'observatoire jouera un rôle central pour suivre l'atteinte des objectifs de rénovations fixés par Est ensemble et la forte dynamique de construction engagée sur le territoire. Cet observatoire concourra à l'amélioration du repérage des ménages en situation de précarité énergétique sur le territoire.

Détail de l'action

- Définir du contenu des missions : thématiques (type de logements), indicateurs de suivi, modalités de recueil des données, rythme d'actualisation
- Etablir des conventions d'échanges de données avec les partenaires
- Valoriser des études locales
- Définir les activités : de publication et diffusion, contribution au bilan à mi-parcours du PLH et au bilan à terme du PLH
- Equiper l'observatoire : acquisition des bases de données et des logiciels de traitement des données et cartographie, réalisation d'un site internet, recrutement d'un ETP (à terme mutualisation avec Métropole Grand Paris)

Orientations SRCAE

BAT 1.1, BAT 2.1

Pilotage

DHRU - Direction de l'habitat et du renouvellement urbain

Autres services engagés

DEEU - Direction de l'environnement et de l'écologie urbaine

Partenaires

Etat, Communes, bailleurs HLM, AORIF, ADIL 93, Département, Conseil Régional (IAU), prestataire (logiciel, base de données, webmaster)

Indicateurs de suivi

Mise en place effective de l'observatoire de l'habitat
Nombre de publications de l'observatoire



**Est
Ensemble**
COMMUNAUTÉ
D'ASSOCIATION

ORIENTATION : Agir contre la précarité et la dépendance énergétique des ménages

Action n° 3.1

Créer un observatoire de l'habitat des logements intégrant l'enjeu de la précarité énergétique

Impact climat

Atténuation Adaptation Qualité de l'Air
Impact carbone indirect. La mise en place de l'observatoire permettra de mieux cibler les actions à destination des ménages, notamment ceux en situation de précarité énergétique

Impact budgétaire

- Dépense : 10 000€ pour l'achat de bases de données et logiciels

Planning

2016

2017

2018

2019

2020

2021

Mise en œuvre de l'action sur la durée du PLH



**Est
Ensemble**
COMMUNAUTÉ
D'ACCOMMODATION

ORIENTATION : Agir contre la précarité et la dépendance énergétique des ménages

Action n° 3.2

Soutenir l'accompagnement social des ménages en précarité énergétique

Enjeux

La lutte contre la précarité énergétique constitue une orientation importante d'un Plan climat air énergie territorial (PCAET) et d'un Programme Local de l'Habitat (PLH).

Des dispositifs existent pour permettre aux ménages en difficulté de maintenir leur fourniture d'énergie et régler leurs factures : tarifs sociaux des fournisseurs de gaz et d'électricité (tarif de première nécessité, tarif spécial de solidarité), aides publiques (des CCAS, du Conseil général).

Il s'agit cependant d'améliorer l'information des ménages concernant ces aides, d'adapter le dimensionnement des enveloppes aux besoins, mais aussi d'amorcer, via le réseau des travailleurs sociaux du territoire, l'accompagnement technique de ces ménages. Cette action peut prendre forme dans le cadre d'un programme SLIME (Service Local d'Intervention pour la Maîtrise de l'Énergie) ou d'un FSATME (Fonds Social d'Aide aux Travaux de la Maîtrise de l'Énergie).

Détail de l'action

- Développer par l'information l'accès à leurs droits des ménages en précarité énergétique.
- Compléter les dispositifs existants pour permettre à l'ensemble des ménages les plus précaires d'accéder à l'énergie.
- Proposer aux ménages bénéficiant d'une aide la visite d'un conseiller technique (diagnostic de la situation du logement, des usages du ménage) et financier (financement des améliorations à prévoir à court terme).
- Organiser ces visites et leur suivi dans le cadre de l'Espace Info Énergie ou de l'intervention de l'ANAH en diffus.

Orientations SRCAE

BAT 1.1, BAT 2.1, BAT 2.3

Pilotage

DHRU - Direction de l'habitat et du renouvellement urbain

Autres services engagés

DEEU - Direction de l'environnement et de l'écologie urbaine

Partenaires

ANAH, Fondation Abbé Pierre, Fournisseurs d'énergie, Conseil Départemental, Agence Locale de l'Énergie de l'Est Parisien - MVE ; CCAS des villes membres

Indicateurs de suivi

Nombre de ménages en situation de précarité énergétique identifiés la première année de mise en œuvre de l'action
Evolution du nombre de ménages en situation de précarité énergétique



**Est
Ensemble**
COMPLÉMENT
D'ALLOCATION

ORIENTATION : Agir contre la précarité et la dépendance énergétique des ménages

Action n° 3.2

Soutenir l'accompagnement social des ménages en précarité énergétique

Impact climat

Atténuation Adaptation Qualité de l'Air

Accompagnement de la totalité des ménages en situation de précarité énergétique : - 4 100 tonnes éq. CO₂

Impact budgétaire

Chiffrage en cours

Planning

2016

2017

2018

2019

2020

2021

Mise en œuvre de l'action sur la durée du PLH

Objectif 2 : Encourager la performance énergétique de l'ensemble du parc de logements

L'amélioration de la performance énergétique implique d'agir **sur tous les types de logements**. Ainsi, les objectifs de rénovation issus du Schéma du Climat, de l'Air et de l'Energie (SRCAE) d'Île-de-France déclinés sur le territoire d'Est Ensemble sont estimés à environ 4400 logements chaque année d'ici 2020 selon la répartition suivante :

- 900 pour le parc individuel privé ;
- 1400 pour le parc collectif privé ;
- 2100 pour le parc social.

Ces estimations très ambitieuses indiquent à l'ensemble des acteurs de l'habitat (collectivités, bailleurs, promoteurs...) une tendance à suivre.

Par ailleurs, d'autres objectifs de rénovation thermique du parc privé ont été identifiés dans le Plan Rénovation Énergétique de l'Habitat (PREH). Ainsi, pour la Région Ile-de-France, c'est 26.456 logements qui sont à rénover chaque année. Déclinés à l'échelle du département de la Seine-Saint-Denis dans le cadre du Contrat Local d'Engagement, ces objectifs portent à 750 par an le nombre de rénovation énergétique dans le parc privé, ce qui peut se traduire pour le territoire d'Est Ensemble par la rénovation énergétique d'environ 200 logements par an.

Est Ensemble entend contribuer pour sa part à l'atteinte de ces objectifs. Ainsi, Est Ensemble soutient déjà des dispositifs comme la SEM Energies Positif ou le Pass Réno' Habitat 93 (cf. focus pages suivantes).

Mais c'est au travers de son Programme Local de l'Habitat (PLH) et de son Plan Climat qu'Est Ensemble souhaite renforcer sa politique en matière de rénovation énergétique.

Action 3.3 Améliorer l'efficacité énergétique des logements du parc privé

Action 3.4 Créer un dispositif d'aides pour l'isolation et la ventilation des logements des particuliers

Action 3.5 Accompagner la transition énergétique du parc locatif social

Focus sur le Programme Local de l'Habitat (PLH) d'Est Ensemble

Initié en 2013, le PLH d'Est Ensemble doit être adopté à la fin de l'année 2015. S'appuyant sur un diagnostic, ce plan se décline en 35 actions visant à donner un cadre à toute la politique de l'habitat d'Est Ensemble. Le PLH s'inscrit pleinement dans le Contrat de développement territorial signé avec l'Etat et en cohérence avec les enjeux de la Métropole du Grand Paris. Il prévoit notamment :

- La création d'environ 2 800 logements par an, soit 16 800 logements de 2016 à 2020 ;
- Une part de 25 % de nouveaux logements à loyers modérés ;
- Une quinzaine de quartiers inscrits dans le cadre du Nouveau Programme de Renouvellement Urbain (NPNRU) ;
- Un programme d'actions prioritaires pour la rénovation des logements « indignes » (environ 9 000 recensés sur le territoire).



**Est
Ensemble**
COMMITTEMENT
D'ACCELERATION

ORIENTATION : Agir contre la précarité et la dépendance énergétique des ménages

Action n° 3.3

Améliorer l'efficacité énergétique des logements du parc privé

Enjeux

Le Schéma Régional du Climat, de l'Air et de l'Energie (SRCAE) et le Plan Rénovation Énergétique de l'Habitat (PREH) fixent des objectifs en matière de rénovation thermique du parc privé.

Pour atteindre ces objectifs, il s'agira de lancer des dispositifs sur des cibles de logements spécifiques mais aussi de consolider les actions déjà engagées :

- Convention de partenariat avec l'ALEC MVE pour informer et sensibiliser les particuliers, les copropriétés aux enjeux énergétiques
- Soutien financier au dispositif Pass'Réno Habitat 93 (porté par l'Alec MVE) de rénovation énergétique dans l'habitat individuel et micro-collectif
- Participation au capital de la SEM Energie Positif' afin de rénover notamment les logements en grand collectif privé

Détail de l'action

- Consolider les actions engagées à travers :
 - la valorisation des outils de type Point Rénovation Info Service, Pass'Réno Habitat 93, etc.
 - l'organiser une communication auprès des professionnels de la gestion immobilière (gestion locative, syndics, ...)
- Lancer un appel à projet sur l'accompagnement aux travaux de copropriétés semi-récentes (hors OPAH ou plan de sauvegarde)
- Définir le périmètre opérationnel d'un Programme d'Intérêt Général (PIG) en fonction des secteurs à enjeux spécifiques notamment pavillonnaires

Orientations SRCAE

BAT 1, BAT 2
ELEC 1.1, ELEC 1.2

Pilotage

DHRU - Direction de l'habitat et du renouvellement urbain

Autres services engagés

DEEU - Direction de l'environnement et de l'écologie urbaine

Partenaires

Communes, ANAH, Conseil Régional, ADEME, l'Agence Locale de l'Energie de l'Est parisien - MVE, SEM Energie Positif' et autres opérateurs.



**Est
Ensemble**
COMMUNAUTÉ
D'ACCOMPAGNEMENT

ORIENTATION : Agir contre la précarité et la dépendance énergétique des ménages

Action n° 3.3

Améliorer l'efficacité énergétique des logements du parc privé

Indicateurs de suivi

Suivi des financements Habiter Mieux et FAAHP (travaux à économie d'énergie)
Indicateurs de suivi de l'activité de MVE sur le territoire
Nombre de conventions portant sur de nouveaux dispositifs
Nombre de dossier de demande d'aides déposées auprès du CRIDF

Impact climat

Atténuation Adaptation Qualité de l'Air
Accompagnement de 900 ménages par an dans des travaux
d'efficacité énergétique : - 3 635 tonnes éq. CO₂

Impact budgétaire

- Dépenses :
 - 300 000€ de 2018 à 2020 pour les dispositifs PIG et appel à projet
 - 10 000 € par an pour la convention de partenariat avec MVE
- Recette : Subvention du FEDER

Planning

2016

2017

2018

2019

2020

2021

Consolidation des
dispositifs actuels

Lancement des dispositifs complémentaires



**Est
Ensemble**
COMMUNAUTÉ
D'ACCOMMODATION

ORIENTATION : Agir contre la précarité et la dépendance énergétique des ménages

Action n° 3.4

Créer un dispositif d'aides pour l'amélioration de la performance énergétique des logements

Enjeux

La rénovation énergétique des logements, notamment les plus anciens, constituent un enjeu important pour relever le défi de la transition énergétique.

Afin de contribuer à répondre aux objectifs franciliens de rénovation, Est Ensemble souhaite accompagner les habitants du territoire dans leurs projets de travaux de rénovation énergétique. En complément des dispositifs financiers existants (crédit d'impôt...), Est Ensemble envisage donc de créer un dispositif d'aides selon 2 cibles :

- l'isolation des logements
- la ventilation des logements après travaux de rénovation énergétique

A noter que ce dispositif s'inscrit en cohérence avec le dispositif d'aides au renouvellement du chauffage et à la production d'énergies renouvelables des particuliers (cf. Action n° 5.2).

Détail de l'action

- Préfigurer le dispositif d'aides auprès des :
 - bénéficiaires concernés : ménages modestes au sens de l'Anah
 - logements concernés : propriétaires occupants, bailleurs habitant en résidence principale dans le parc privé (en maison individuelle et logement collectifs)
 - travaux éligibles : aide à l'ingénierie, isolation de toiture et des murs donnant sur l'extérieur, ventilation mécanique contrôlée, etc.
- Mettre en œuvre le dispositif en :
 - accompagnant les instructions des demandes d'aides sur le plan technique par un conseiller Rénovation Info Service (Alec MVE) et sur le plan administratif par Est Ensemble
 - assurant une évaluation annuelle des aides attribuées

Orientations SRCAE

BAT 2.3

Pilotage

DEEU - Direction de l'environnement et de l'écologie urbaine

Autres services engagés

DHRU - Direction de l'habitat et du renouvellement urbain

Partenaires

Agence locale de l'énergie et du climat de l'Est parisien (MVE)



**Est
Ensemble**
COMMUNAUTÉ
D'ACCUEIL

ORIENTATION : Agir contre la précarité et la dépendance énergétique des ménages

Action n° 3.4

Créer un dispositif d'aides pour l'amélioration de la performance énergétique des logements

Indicateurs de suivi

Nombre d'aides attribuées
Nombre de ménages ayant engagé des travaux de rénovation
Evolution des consommations énergétiques du parc résidentiel

Impact climat

Atténuation Adaptation Qualité de l'Air

Cette action devrait contribuer à l'atteinte des objectifs régionaux et nationaux et donc potentiellement permettre la réduction des émissions de GES de 141 000 tonnes éq. CO₂

Impact budgétaire

- Dépense : 100 000 € annuel pour les dispositifs d'aides (actions 3.4 et 5.2)
- Recette : Certificats d'Economie d'Energie (CEE), etc.

Planning

2016

2017

2018

2019

2020

2021

Préfiguration
et
expérimenta
tion du
dispositif

Mise en œuvre du dispositif

Evaluation continue



Est Ensemble
COMMUNAUTÉ
D'INNOVATION

ORIENTATION : Agir contre la précarité et la dépendance énergétique des ménages

Action n° 3.5	Accompagner la transition énergétique du parc locatif social												
Enjeux	<p>Le Schéma Régional du Climat, de l'Air et de l'Energie (SRCAE) et le Plan Rénovation Énergétique de l'Habitat (PREH) fixent des objectifs en matière de rénovation thermique du parc social.</p> <p>Le territoire d'Est Ensemble compte près de 70 000 logements locatifs sociaux. Est Ensemble souhaite accompagner des opérations de rénovations thermiques des logements locatifs sociaux des bailleurs HLM. Des besoins de réhabilitation sont identifiés à hauteur d'environ 200 logements sociaux/an pendant la durée du PLH.</p>												
Détail de l'action	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer l'accompagnement des locataires pour optimiser l'usage des logements rénovés (réunion d'information, fiche technique simplifiée, suivi de consommation). Cette étape sera menée en partenariat avec l'agence MVE. • Identifier, avec l'appui de l'ensemble des bailleurs HLM, la localisation et les volumes de logements HLM à faibles performances énergétiques. 												
Orientations SRCAE	BAT 1.1, BAT 2.1, BAT 2.3 ELEC 1.1, ELEC 1.2												
Pilotage	DHRU - Direction de l'habitat et du renouvellement urbain												
Autres services engagés	-												
Partenaires	Etat, Caisse des dépôts et de consignations (CDC), Action Logement - UESL, Conseil Régional, Organismes HLM, Agence Locale de l'Energie de l'Est Parisien - MVE												
Indicateurs de suivi	Nombre de logements réhabilités par bailleur et par commune selon leur gain de consommation énergétique Montant des subventions allouées par bailleur et par commune												
Impact climat	<input checked="" type="checkbox"/> Atténuation <input type="checkbox"/> Adaptation <input type="checkbox"/> Qualité de l'Air Accompagnement de 200 logements sociaux par an dans la réduction de leur facture d'énergies : - 810 tonnes éq. CO ₂												
Impact budgétaire	<ul style="list-style-type: none"> • Budget de l'action : - Mobilisation des éco-prêt de la Caisse des dépôts et de consignations (CDC) à taux bonifié - Mobilisation du FEDER 												
Planning	<table border="1"> <thead> <tr> <th>2016</th> <th>2017</th> <th>2018</th> <th>2019</th> <th>2020</th> <th>2021</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td colspan="6" style="text-align: center;">Mise en œuvre de l'action sur la durée du PLH</td> </tr> </tbody> </table>	2016	2017	2018	2019	2020	2021	Mise en œuvre de l'action sur la durée du PLH					
2016	2017	2018	2019	2020	2021								
Mise en œuvre de l'action sur la durée du PLH													

Focus sur la SEM Energies POSIT'IF

Créée fin 2012, Energies POSIT'IF est une société d'économie mixte (SEM) qui a pour mission d'amplifier les rénovations énergétiques ambitieuses dans le logement collectif et de développer les EnR en Ile-de-France.

Energies POSIT'IF est portée à 80% par des acteurs publics territoriaux (Région IDF, 9 EPCI, 3 syndicats mixtes d'énergie) et 2 acteurs privés (Caisse des Dépôts et Consignations, Caisse d'épargne), elle participe au financement des programmes de rénovation.

Est Ensemble est entré en 2012 au capital de la SEM et à ce titre concourt à l'objectif de soutenir la création de société de tiers investisseurs comme inscrit dans la Loi de transition énergétique.

Elle accompagne les acteurs qui n'ont pas les compétences suffisantes pour mener des opérations ambitieuses (BBC Effinergie Rénovation) ni les moyens de les financer, c'est-à-dire les bailleurs sociaux, copropriétés et collectivités de petite taille. La SEM joue à la fois le rôle d'AMO auprès des propriétaires (ingénierie financière, juridique et technique) et celui de financeur de l'opération. Elle intervient en tant que tiers investisseur dans le cadre de contrat de performance énergétique, c'est-à-dire qu'elle avance le coût des travaux et garantit un niveau de performance énergétique élevé à l'issue des travaux. La SEM assure le rôle d'interface avec les différents prestataires de l'opération.

Depuis sa création, Energies POSIT'IF a réalisé 8 audits, dont l'un sur une résidence à Pantin, 9 missions de maîtrise d'œuvre et 2 opérations de travaux. Est Ensemble soutient depuis son démarrage les actions d'Energies POSIT'IF en étant actionnaire au capital de la SEM à hauteur de 100 000€.

Focus sur le Pass'Réno Habitat 93

En Île-de-France, l'habitat est le secteur le plus consommateur d'énergie. Sur le territoire d'Est Ensemble, les bâtiments représentent plus de 1 964 GWh d'énergie consommée par an. Le département de la Seine-Saint-Denis ambitionne de rénover 1 500 logements/an, soit 30 000 logements d'ici 20 ans.

Sous l'impulsion de l'Agence locale de l'énergie et du climat de l'Est parisien (MVE), **la plateforme de rénovation énergétique Pass'Réno Habitat 93 a été créée en 2015**. Cette plateforme vise à guider les particuliers dans leurs travaux de rénovation et favorisera la montée en compétences de la filière du BTP sur ces travaux spécifiques. Cette initiative découle de la loi de transition énergétique pour la croissance verte (article 22 de la Loi) qui incite les EPCI à fiscalité propre à la création d'une telle plateforme sur leur territoire.

Est Ensemble apporte un **soutien financier** afin de contribuer au développement du Pass'Réno Habitat 93.

ORIENTATION 4

SOUTENIR LA CROISSANCE VERTE ET L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Le profil énergétique et climatique d'un territoire dépend notamment du tissu économique qui le compose : soit de manière directe, des activités développées sur son territoire ; soit de manière indirecte, via les déplacements des salariés, les services auxquels les entreprises font appel ou le transport de leurs marchandises, etc.

Pour toutes ces raisons, les entreprises ont un véritable rôle à jouer dans la transition énergétique. Par cette orientation, Est Ensemble souhaite **soutenir les acteurs économiques du territoire et garantir un développement économique respectueux de l'environnement.**

L'action d'Est Ensemble vise à faire des enjeux énergétiques un facteur de compétitivité et de durabilité des entreprises.

Objectif 1 : Participer au développement des éco-activités

Grande richesse pour le territoire d'Est Ensemble, les entreprises sont aussi à l'origine d'une part importante des émissions de GES : **les activités tertiaires représentent à elles seules 13% des émissions, et les activités industrielles 7%.**

Toutefois, de nombreuses entreprises, conscientes de leur responsabilité, se sont engagées dans des initiatives durables : économies d'énergies dans les locaux, optimisation des procédés industriels, choix de fournisseurs plus vertueux, etc.

Si elle souhaite soutenir ces entreprises dans leurs projets, Est Ensemble encourage également **le développement des éco-activités.**

Par éco-activité, il faut entendre les entreprises contribuant à une production plus durable (d'un produit ou d'un service), celles limitant leur impact sur l'environnement (en amont, lors de la production et de la distribution), mais aussi celles permettant aux autres acteurs (entreprises ou habitants) de réduire leurs propres empreintes énergétiques.

Ces entreprises peuvent être regroupées, selon le Ministère de l'Écologie, selon trois catégories :

- ◆ Entreprises liées à la production d'énergies renouvelables : solaire, géothermie, biomasse, éolien, etc. ;
- ◆ Filières d'optimisation des consommations de ressources naturelles : efficacité énergétique du bâti, chimie verte, écoconstruction, écomobilité, etc. ;
- ◆ Les activités liées à la gestion du cycle de vie des ressources comme le recyclage, la valorisation des déchets, etc.

Est Ensemble souhaite au travers de son Plan Climat renforcer le développement des éco-activités : en créant sur son territoire un lieu emblématique (la Cité de l'Ecohabiter) et en accompagnant les entreprises de ce secteur d'activités.

Action 4.1 Accompagner la structuration de la filière des éco-activités

Action 4.2 Créer un lieu dédié aux éco-activités : la Cité de l'Ecohabiter

Action 4.3 Organiser des événements sur l'emploi et la formation en lien avec les métiers « verts »

Action 4.4 Accompagner les entreprises dans leur démarche de développement durable



**Est
Ensemble**
COMMUNAUTÉ
D'ACCUEIL

ORIENTATION : Soutenir la croissance verte et l'économie circulaire

Action n° 4.1

Accompagner la structuration de la filière des éco-activités

Enjeux

La Direction du Développement Economique accompagne la filière des éco-activités selon deux orientations :

- à partir du diagnostic effectué en 2014, il s'agit d'élaborer et de suivre un plan d'actions d'animation de la filière des éco-activités
- l'intégration de la filière des éco-activités dans la politique publique de développement économique d'Est Ensemble à travers notamment le Schéma de Développement Économique (SDE) en cours d'élaboration pour la période 2015-2030.

Il s'agit donc, à travers ce Plan Climat, de continuer à accompagner ces acteurs et développer les filières vertes sur le territoire d'Est Ensemble.

Détail de l'action

- Organiser des événements réguliers autour des enjeux liés aux éco-activités (réunions thématiques, événements Business etc.)
- Animer et valoriser le réseau des acteurs de cette filière
- Soutenir les acteurs déjà engagés ou souhaitant s'engager dans les éco-activités (par le biais d'appels à projets par exemple)
- Participer à des événements régionaux ou nationaux dédiés aux éco-activités et adhérer à des réseaux existants (comme le PEXE)
- S'appuyer sur la Cité de l'Écohabiter pour favoriser l'émergence de cette filière
- Elaborer et adopter le Schéma de Développement Economique qui devrait permettre d'accompagner ces acteurs

Orientation SRCAE

BAT 2.2

Pilotage

DDE - Direction du Développement Économique

Autres services engagés

DEFI - Direction de l'Emploi, de la Formation et de l'Insertion
DEEU - Direction de l'Environnement et de l'Écologie Urbaine
DC - Direction de la Communication

Partenaires

Villes membres, IAU Île-de-France, Conseil Régional, Conseil Départemental, CCI 93, CMA 93, Structures d'insertion, Advancity, autres territoires (Plaine Commune, Val de Marne)



Action n° 4.1

Accompagner la structuration de la filière des éco-activités

Indicateurs de suivi

Evolution du nombre d'entreprises en général, et d'entreprises éco-actives en particulier
Evolution du nombre d'emplois en général, et dans le domaine des éco-activités en particulier
Nombre d'entreprises contactées et touchées par les actions d'animation

Impact climat

Atténuation Adaptation Qualité de l'Air
Impact GES indirect en fonction du nombre et du type d'activités créées.
Le SDE doit mettre en partie en œuvre les conditions de réalisations des actions plus directement impactantes (développement des modèles alternatifs d'entrepreneuriat, rénovation des bâtiments...).

Impact budgétaire

• Dépense : < à 10 000 €

Planning

2016

2017

2018

2019

2020

2021

Formalisation et adoption du SDE

Mise en place d'une stratégie spécifique aux éco-activités

Mise en œuvre du Schéma et des actions spécifiques aux éco-activités
communication et évaluation



**Est
Ensemble**
COMMUNAUTE
D'ACCELERATION

ORIENTATION : Soutenir la croissance verte et l'économie circulaire

Action n° 4.2

Créer un lieu dédié aux éco-activités : la Cité de l'Ecohabiter

Enjeux

L'action vise à construire la Cité de l'Écohabiter, sur la Zone d'Activités Cartier-Bresson, à Pantin. Inscrivant pleinement Est ensemble dans l'« Arc de l'innovation du Grand Paris », ce projet emblématique vise le développement des éco-filières sur le territoire : économie circulaire, écoconstruction, technologies vertes, services urbains, mobilité durable, économie collaborative, ville sociale et solidaire, etc. La Cité (4.500m²) comprendra des pépinières, ateliers et plateaux techniques mutualisés, une matériauthèque, des bureaux et espaces de coworking ou encore des serres agricoles sur toiture. En visant le développement de ces filières, la Cité conjuguera création d'emploi et réduction des consommations d'énergie (par la mise en œuvre effective de l'économie circulaire, de l'écoconstruction, etc.).

Détail de l'action

- Formaliser le montage juridique et financier ainsi qu'élaborer les cahiers des charges pour la construction de la Cité. Cette démarche doit se faire en concertation avec les riverains, autres acteurs de la ZA et futurs usagers (notamment acteurs locaux de l'ESS).
- Sélectionner les opérateurs, réaliser les ajustements architecturaux et la demande de permis de construire.
- Réalisation des travaux exemplaires (compatibles avec le Référentiel d'Aménagement Durable) en parallèle de la démarche commerciale (trouver les locataires des bureaux, espaces techniques, etc.).
- Mettre en fonctionnement la Cité qui constituera un point d'appui aux projets de transition écologique d'Est Ensemble : évènementiels, centre de ressources, etc.

Orientation SRCAE

URBA 1.4
ECO 1.1

Pilotage

DDE - Direction du Développement Économique

Autres services engagés

DHRU - Direction de l'Habitat et du Renouvellement Urbain
DEEU - Direction de l'Environnement et de l'Écologie Urbaine
DAD - Direction de l'Aménagement et des Déplacements

Partenaires

Conseil Régional, Conseil Départemental, Ville de Pantin, CDC, CCIP 93, CM93, Ademe, Groupe Saint-Gobain, acteurs locaux de l'ESS



Est Ensemble
COMMUNAUTÉ
D'ACCUEIL

ORIENTATION : Soutenir la croissance verte et l'économie circulaire

Action n° 4.2

Créer un lieu dédié aux éco-activités : la Cité de l'Ecohabiter

Indicateurs de suivi

Performance énergétique effective du bâtiment (objectif BBC)
Nombre d'entreprises hébergées / créées
Fréquentation des espaces mutualisés / collaboratifs

Impact climat

Atténuation Adaptation Qualité de l'Air
Impact carbone indirect.

Impact budgétaire

- Dépense : environ 8 millions d'euros
- Recette: subvention issue du Programme « Ville de demain »

Planning

2016

2017

2018

2019

2020

2021

Montages
juridique et
financier
Rédaction des
cahiers des
charges
Concertation

Dépôt du
permis de
construire et
début des
travaux

Démarche
commerciale
Communication
Finalisation des
travaux

Inauguration
de la Cité
Démarrage
des activités
et
accompagnem
ent des
entrepreneurs

Suivi du fonctionnement

Premier bilan au vu de
l'objectif de répliquabilité
du projet sur Est Ensemble



Est Ensemble
COMMUNAUTÉ
D'ACCOMPAGNEMENT

ORIENTATION : Soutenir la croissance verte et l'économie circulaire

Action n° 4.3	Organiser des événements sur l'emploi et la formation en lien avec les métiers « verts »												
Enjeux	Pour favoriser le développement économique local, Est Ensemble organise différents événements de rencontre entre entreprises et demandeurs d'emplois : les « matins de l'emploi » (14 matinées en 2014) et les « Forums de l'emploi » (3 forums en 2014). Est Ensemble souhaite encourager par cette action l'emploi dans les métiers de la croissance verte et aussi valoriser les entreprises de ce secteur.												
Détail de l'action	<ul style="list-style-type: none"> • Organiser des sessions « matin de l'emploi » consacrées à la thématique énergie-climat, par exemple un focus sur l'éco-construction • Organiser un espace dédié aux « métiers verts » au sein d'un forum emploi • Etudier la possibilité de pérenniser ce type d'évènements consacrés aux « métiers verts » 												
Orientation SRCAE	/												
Pilotage	DEFI - Direction de l'Emploi, de la Formation et de l'insertion												
Autres services engagés	DDE - Direction du développement économique DEEU - Direction de l'environnement et de l'écologie urbaine												
Partenaires	Pôle emploi, Cap emploi, CCI, Chambre des métiers et de l'artisanats, Communes membres Est ensemble, Conseil Départemental, Conseil Régional, les missions locales, les services RSA, le PLIE												
Indicateurs de suivi	Nombre d'évènements réalisés Nombre de participants / visiteurs Niveau de satisfaction des participants												
Impact climat	<input checked="" type="checkbox"/> Atténuation <input type="checkbox"/> Adaptation <input type="checkbox"/> Qualité de l'Air Impact carbone indirect : cette action permettra de mobiliser les actifs et futurs actifs du territoire sur les enjeux du développement durable et plus particulièrement sur les enjeux énergétiques et climatiques												
Impact budgétaire	<ul style="list-style-type: none"> • Dépense : < à 50 000 € • Recette : subventions du Conseil Départemental 												
Planning	<table border="1"> <thead> <tr> <th>2016</th> <th>2017</th> <th>2018</th> <th>2019</th> <th>2020</th> <th>2021</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td colspan="6">Organisation des différents évènements en lien avec les métiers « verts »</td> </tr> </tbody> </table>	2016	2017	2018	2019	2020	2021	Organisation des différents évènements en lien avec les métiers « verts »					
2016	2017	2018	2019	2020	2021								
Organisation des différents évènements en lien avec les métiers « verts »													



**Est
Ensemble**
COMMUNAUTÉ
D'ACCELERATION

ORIENTATION : Soutenir la croissance verte et l'économie circulaire

Action n° 4.4	Accompagner les entreprises dans leur démarche de développement durable					
Enjeux	Dans le cadre de sa compétence « Développement Economique », Est Ensemble propose une offre de services aux 28 000 entreprises du territoire orientée vers leurs projets de développement (bourse des locaux, financements, recrutements, démarche de cluster etc.) mais aussi vers leur ancrage territorial et leurs liens au territoire. Plusieurs actions d'accompagnement au développement durable (plan environnemental et sociétal) peuvent ainsi être renforcées.					
Détail de l'action	<ul style="list-style-type: none"> • Développer les chartes entreprises « engagés ensemble pour le territoire » et leur volet environnemental : gestion raisonnée des déchets, gestion des flux, des déplacements, formation à l'éco-conduite, actions de sensibilisation des salariés sur les consommations d'énergie etc. • Valoriser les engagements environnementaux des entreprises • Proposer des animations sur le volet environnemental des Chartes ouvertes à tous les acteurs économiques : petit déjeuner d'échanges de bonnes pratiques sur la gestion énergétique des bâtiments tertiaires par exemple. • Sensibiliser les membres du Club des entreprises au développement durable 					
Orientation SRCAE	ECO 1.1					
Pilotage	DDE - Direction du développement économique					
Autres services engagés	DEEU - Direction de l'environnement et de l'écologie urbaine					
Partenaires	Entreprises du territoire, Club des entreprises					
Indicateurs de suivi	<p>Nombre d'évènements organisés autour de la thématique développement durable</p> <p>Nombre de chartes signées avec les entreprises</p>					
Impact climat	<input checked="" type="checkbox"/> Atténuation <input type="checkbox"/> Adaptation <input checked="" type="checkbox"/> Qualité de l'Air Réduction de 5% des consommations énergétiques du secteur industriel et de 1% du transport de marchandises : - 5 210 tonnes éq. CO ₂					
Impact budgétaire	• Dépense : < à 10 000 €					
Planning	2016	2017	2018	2019	2020	2021
	Développement des chartes, animations auprès des entreprises					

Objectif 2 : Développer l'économie circulaire, le réemploi et le compostage

La stratégie d'Est Ensemble pour impliquer son territoire dans une dynamique de croissance verte passe par le développement de l'économie circulaire.

Constituant **l'un des axes forts de la loi sur la transition énergétique**, l'économie circulaire correspond à un véritable changement de modèle économique. Il ne s'agit plus de privilégier un modèle de développement aboutissant à la consommation des ressources et à leur destruction en tant que déchets. Mais, au contraire, **l'économie circulaire, inspirée des écosystèmes naturels, vise à poursuivre la création de valeur sans destruction des ressources**. Cela passe notamment par le recyclage et la valorisation des déchets, l'allongement de la durée de vie des produits à travers le réemploi, l'utilisation de produits plutôt que la propriété, etc.

Dans le domaine des déchets, les lois Grenelle et plus récemment la loi de transition énergétique encouragent par ailleurs le développement de filière de récupération et de réemploi (filiale de collecte dédiée, ressourceries, etc.). Est Ensemble travaille sur la gestion des déchets sur son territoire, à travers l'élaboration de son Plan Local de Prévention des Déchets (PLPD).

En complément des actions du PLPD, **Est Ensemble souhaite promouvoir et soutenir les initiatives d'économie circulaire permettant à travers ce modèle une économie de ressources naturelles mais aussi la création de richesse et d'emplois sur le territoire.**

Action 4.5 Favoriser l'émergence des initiatives d'économie circulaire

Action 4.6 Favoriser le compostage et lutter contre le gaspillage alimentaire

Action 4.7 Expérimenter le développement d'un local pilote de collecte d'encombrants ménagers valorisables

Focus sur l'appel à initiative en faveur de l'économie sociale et solidaire (ESS)

Soucieux de développer un modèle économique plus vertueux et conscient des perspectives offertes par cette alternative économique, Est Ensemble accompagne déjà le développement de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS).

Est Ensemble a déclaré d'intérêt communautaire dès décembre 2011 l'aide à la création et au développement de structures relevant de l'économie sociale et solidaire. Cet engagement figure également dans son Contrat de développement Territorial (CDT) signé avec l'Etat. Est Ensemble a été sélectionnée par la Caisse des Dépôts et Consignations comme territoire d'expérimentation pour accompagner et structurer une démarche de politique publique en faveur de l'ESS sur deux thématiques :

- **Les déchets** (valoriser les déchets du territoire, redonner une seconde vie aux biens/matériaux, etc.) ;

- **La nature en ville et l'alimentation** : favoriser le lien social autour de projets « nature », favoriser la biodiversité, favoriser les circuits courts d'alimentation.

L'appel à initiative s'est achevé en septembre 2015. Est Ensemble apportera un soutien financier aux projets innovants portés en priorité par les associations, les SCOP, les SCIC, les mutuelles, les fondations et les entreprises agréées ESS.



**Est
Ensemble**
COMMUNAUTÉ
D'ACCOMPLISSEMENT

ORIENTATION : Soutenir la croissance verte et l'économie circulaire

Action n° 4.5

Favoriser l'émergence des initiatives d'économie circulaire

Enjeux

Les modèles économiques actuels sont aujourd'hui questionnés. Les acteurs économiques d'un territoire sont soumis à des contraintes de plus en plus importantes tandis que le développement et la pérennisation d'emplois locaux constituent des enjeux forts pour les territoires. Développer de nouveaux modèles économique permettrait d'initier une dynamique territoriale en faveur du développement durable en créant de la valeur, des activités et des emplois non délocalisables. A ce sujet, la loi sur La Transition Energétique pour la Croissance verte dédie un chapitre entier sur les nouveaux modèles économiques permettant de lutter contre le gaspillage et la production de déchets; tandis que le Grand Paris souhaite s'engager dans le développement de l'Economie Circulaire.

Cette action permet donc d'inscrire le territoire dans les ambitions nationales mais aussi de répondre aux objectifs de prévention affichés par le Plan Local de Prévention des Déchets mais également de répondre à ceux du schéma de développement économique de Est Ensemble.

Détail de l'action

- S'appuyer sur les diagnostics territoriaux et réaliser des entretiens avec des acteurs économiques clés du territoire (acteurs de l'ESS et acteurs traditionnels) afin de faire ressortir les filières à enjeux qui constitueront la stratégie de l'émergence de nouveaux modèles économiques
- Mener un travail collaboratif associant acteurs de l'ESS et acteurs économiques traditionnels pour identifier des pistes d'activités (développement d'une nouvelle activité économique ou développement de compétences des acteurs) répondant aux enjeux de l'ESS et de prévention des déchets.
- Accompagner les porteurs de projets pour opérationnaliser et mettre en place ces nouvelles activités économiques (soutiens techniques, financiers, mise en réseau, etc.).

Orientation SRCAE

TRA 2.2
ECO 1.1, ECO 2.2

Pilotage

DDE - Direction du Développement Economique

Autres services engagés

DPVD - Direction de la Prévention et de la Valorisation des Déchets
DEEU - Direction de l'Environnement et de l'Ecologie Urbaine



Est Ensemble
COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION

ORIENTATION : Soutenir la croissance verte et l'économie circulaire

Action n° 4.5

Favoriser l'émergence des initiatives d'économie circulaire

Partenaires

Conseil Régional, ADEME, Chambre du Commerce et de l'Industrie, Chambre des Métiers et de l'Artisanat, Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire, Club d'Entreprises

Indicateurs de suivi

Identification des filières à enjeux pour le territoire
Nombre de pistes d'activités identifiées
Nombre de pistes d'activités créées

Impact climat

Atténuation Adaptation Qualité de l'Air

Mise en place d'une démarche d'Economie Circulaire touchant l'ensemble du territoire d'Est Ensemble : - 22 020 tonnes éq. CO₂

Impact budgétaire

- Dépense : 25 000 €
- Recette : subvention du Conseil Régional IDF

Planning

2016

2017

2018

2019

2020

2021

Identification des filières clés et rédaction de la stratégie

Réalisation d'un travail partenarial et identification des pistes d'activités

Accompagnement à la mise en œuvre des pistes d'activités sur le territoire de Est Ensemble



**Est
Ensemble**
COMMUNAUTÉ
D'ACCOMMODATION

ORIENTATION : Soutenir la croissance verte et l'économie circulaire

Action n° 4.6

Développer le compostage et lutter contre le gaspillage alimentaire

Enjeux

Dans le cadre de son programme local de prévention des déchets, Est Ensemble mène des actions en matière de prévention des déchets en partenariat avec l'ADEME et le SYCTOM. Aujourd'hui, un tiers des ordures ménagères sont des déchets fermentescibles. Ainsi, le compostage constitue un volet primordial de lutte contre la production de déchets.

A terme, cette action permettra également d'aborder l'enjeu de lutte contre le gaspillage alimentaire - enjeu traité dans le cadre de la loi sur la Transition Énergétique pour la Croissance Verte.

L'action présentée ci-après se décline selon trois cibles : habitats individuels, les pavillons et établissements scolaires.

Détail de l'action

- Sensibiliser aux différents types de compostage et à la lutte contre le gaspillage alimentaire à l'occasion d'événements locaux (SERD, SDD, fêtes des villes..)
- Créer une exposition sur le gaspillage alimentaire et mettre en place de cours de cuisine des restes
- Assurer des formations par le maître composteur aux différents types de compostage auprès d'un réseau de guides composteurs (habitants habilités par Est Ensemble à accompagner localement et bénévolement les ménages pratiquant le compostage domestique)
- Mettre en place des kits composteurs à destination des habitants à un coût amoindri, des habitats collectifs et dans les établissements scolaires

Orientation SRCAE

CD 1.2

Pilotage

DPVD - Direction de la Prévention et de la Valorisation des Déchets

Autres services engagés

DC - Direction de la communication

Partenaires

ADEME, SYCTOM, SITOM93, Région, Département, CCI/CMA Associations, guides composteurs, Villes, bailleurs



**Est
Ensemble**
COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION

ORIENTATION : Soutenir la croissance verte et l'économie circulaire

Action n° 4.6

Développer le compostage et lutter contre le gaspillage alimentaire

Indicateurs de suivi

Nombre d'animations réalisées
Nombre de formations réalisées
Nombre de guides composteurs formés
Nombre de composteurs distribués
Taux de pavillons dotés en composteur
Nombre d'immeubles, d'établissements scolaires équipés

Impact climat

Atténuation Adaptation Qualité de l'Air
Réduction et optimisation de 4 000 tonnes de déchets sur le territoire d'Est Ensemble : - 1 280 tonnes éq. CO₂

Impact budgétaire

- Dépenses :
 - Aides aux associations (appel à projets) : - 185 000 €
 - Outils de communication : - 41 000 €
- Recettes : subvention de l'Ademe Île-de-France relative au PLPD d'un montant global annuel d'environ 200 000 €

Planning

2016

2017

2018

2019

2020

2021

Mise en œuvre des actions sur le compostage et auprès des trois cibles

Animations à partir de l'exposition sur le gaspillage alimentaire

Bilan et évaluation du Programme Local de Prévention des Déchets



Est Ensemble
COMMUNAUTE
D'INNOVATION

ORIENTATION : Soutenir la croissance verte et l'économie circulaire

Action n° 4.7

Expérimenter le développement d'un local pilote de collecte d'encombrants ménagers valorisables

Enjeux

La Loi sur la Transition Energétique pour la Croissance Verte réaffirme des objectifs ambitieux en matière de déchets : la réduction de 50 % à l'horizon 2025 des quantités de déchets mis en décharge et le recyclage de 55 % des déchets non dangereux en 2020 et 65 % en 2025. Pour répondre à ces enjeux, Est Ensemble expérimente la création d'un local de proximité « encombrants ménagers valorisables » en pied d'immeuble. Cette expérimentation sur le site de l'OPH de Montreuil vise à encourager le recyclage/ réemploi d'une part et le développement de filières de récupération dédiées d'autre part (DEEE, ameublement, textile, piles).

Détail de l'action

- Expérimenter la mise en place d'un local « encombrants ménagers valorisables » sur un site de l'OPH Montreuillois en vue d'améliorer le recyclage-réemploi.
- Bilan de l'expérimentation et reconduction voire développement sur d'autres sites

Orientation SRCAE

CD 1

Pilotage

DPVD - Direction de la Prévention et de la Valorisation des Déchets

Autres services engagés

DEEU - Direction de l'environnement et de l'écologie urbaine

Partenaires

OPH Montreuil

Indicateurs de suivi

Volumes collectés
Nb de visiteurs et satisfaction des usagers

Impact climat

Atténuation Adaptation Qualité de l'Air
Impact carbone non quantifiable. Sa mise en place pourrait permettre de réduire la production de déchets et les consommations de carburant associées à la collecte des déchets

Impact budgétaire

- Dépense : < à 10 000 €

Planning

2016

2017

2018

2019

2020

2021

Expérimentation sur l'OPH de Montreuil

Réalisation d'un bilan local

Développement sur d'autres sites du territoire de Est Ensemble

ORIENTATION 5

DÉVELOPPER LES ÉNERGIES RENOUVELABLES ET LOCALES

Le développement des énergies renouvelables (ENR) sur un territoire urbain est un levier important de réduction des émissions de GES. Il permet, en effet, de substituer des consommations d'énergies fossiles très émettrices par des ressources énergétiques à la fois renouvelables et à très faible impact carbone. Sans cette substitution d'énergies fortement carbonées, il est difficile d'atteindre les objectifs fixés en matière de réduction de GES.

Par ailleurs, le développement des énergies renouvelables permet de créer de la richesse localement et des emplois non délocalisables.

Le Schéma Régional Climat Air Energie d'Ile-de-France prévoit, en 2020, une multiplication par 2 (par rapport à 2009) de la production d'énergies renouvelables sur le territoire régional, permettant ainsi de couvrir **11% des besoins énergétiques des ménages**.

Quatre pistes de développement d'ENR ont été identifiées dans le cadre du diagnostic du Plan Climat d'Est Ensemble :

- La biomasse via la transformation du bois en énergie, qui est une des ressources principales de la Région parmi le bouquet d'alternatives énergétiques possibles ;
- La géothermie, qui vise à exploiter la chaleur des nappes phréatiques, a été identifiée comme étant l'un des principaux gisements du territoire ;
- L'énergie solaire pour produire notamment de l'eau chaude sanitaire ;
- Le biogaz, via notamment la valorisation des déchets organiques produits par les habitants d'Est Ensemble.

L'exploitation de ces potentiels permettrait au territoire d'Est Ensemble de s'appuyer sur des ressources locales et de couvrir **14% de ses besoins énergétiques**, favorisant ainsi la structuration de nouvelles filières d'emplois profitables aux habitants du territoire.

Objectif 1 : Favoriser l'émergence des réseaux de chaleur

Le développement, l'extension et la création de réseaux de chaleur alimentés en énergies renouvelables comme le bois est un objectif essentiel du Schéma Régional Climat Air Energie d'Ile-de-France. Le territoire n'est pas en reste : les réseaux existants à l'échelle d'Est Ensemble permettent de chauffer plus de **10% des ménages** sur plusieurs villes comme celles de Bagnolet, Bondy et Pantin.

Est Ensemble souhaite renforcer le développement de ces réseaux sur le territoire en exploitant plus largement le potentiel géothermique.

Action 5.1 Réaliser les études nécessaires au développement de réseaux de chaleur sur le territoire



**Est
Ensemble**
COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION

ORIENTATION : Développer les énergies renouvelables et locales

Action n° 5.1

Réaliser les études nécessaires au développement de réseaux de chaleur

Enjeux

La Plaine de l'Ourcq est un territoire en forte mutation avec cinq zones d'aménagement concertées (ZAC) qui constituent une opportunité pour repenser l'approvisionnement énergétique de ces futurs morceaux de ville. D'autres ZAC (comme Boissière-Acacia) ou les projets de renouvellement urbain peuvent également être situés à proximité de réseau ou de projets d'extension qui méritent d'être étudiés.

Dans le cadre des opérations qu'il pilote, Est Ensemble étudie l'opportunité d'un approvisionnement énergétique local à travers le raccordement ou la création d'un réseau de chaleur et son alimentation par des énergies renouvelables ou de récupération.

Détail de l'action

- Réaliser à l'échelle du secteur ex-RN3-Canal, sur la Plaine de l'Ourcq une étude d'opportunité permettant de dégager un ou deux scénarios de développement de chaleur sur ce secteur via :
 - le recensement des besoins de chaleur futur
 - l'analyse des sources d'approvisionnement (réseaux de chaleur existants, énergies renouvelables et de récupération)
 - une première estimation des coûts et des montages juridiques
- Selon les résultats de l'étude d'opportunité des études de faisabilité pourront être lancées en vue de permettre la création d'un réseau
- Etudier au cas par cas dans le cadre des différents projets pilotés par l'agglomération l'opportunité de raccordement ou de création d'un réseau de chaleur, par exemple: le raccordement de la ZAC Boissière-Acacia des secteurs NPNRU de Noisy-le-Sec au réseau géothermique de Noisy-Rosny-Montreuil (réseau en cours de développement).

Orientations SRCAE

ENR 1.1, ENR 1.3, ENR 1.4

Pilotage

DEEU - Direction de l'environnement et de l'écologie urbaine

Autres services engagés

DAD - Direction de l'aménagement et des déplacements
DHRU - Direction de l'habitat et du renouvellement urbain
DPVD - Direction de la prévention et de la valorisation des déchets



Action n° 5.1

Réaliser les études nécessaires au développement de réseaux de chaleur

Partenaires

Communes concernées (services et élus), Aménageurs, Conseil Régional, Conseil Départemental, SIPPAREC

Indicateurs de suivi

Développement d'un réseau de chaleur
Nombre de logements raccordés

Impact climat

Atténuation Adaptation Qualité de l'Air
Impact carbone non quantifiable puisqu'il dépend du nombre de logements raccordés aux différents réseaux. **Toutefois, si 10 000 logements supplémentaires sont raccordés aux réseaux de chaleurs près de 17 000 tonnes éq. CO₂ seraient évitées**

Impact budgétaire

- Dépense : 71 500 euros pour l'étude d'opportunité Plaine de l'Ourcq
- Recette : subvention du Conseil Régional Île-de-France à hauteur de 35%

Planning

2016

2017

2018

2019

2020

2021

Cas du secteur de la Plaine de l'Ourcq

Finalisation de l'étude d'opportunité et lancement de l'étude de définition du programme le cas échéant

Etude de conception le cas échéant et début des travaux de création de réseau

Finalisation des travaux de réseau et mise en service le cas échéant

Travaux de création des sources d'approvisionnement locaux et mise en service le cas échéant

Cas des autres secteurs

Le planning est à adapter selon les projets. Le déroulé des étapes seront sensiblement les mêmes que celui de la Plaine de l'Ourcq

Objectif 2 : Développer la production d'énergies renouvelables sur le territoire

Est Ensemble présente un potentiel de développement des énergies renouvelables sur le patrimoine bâti de son territoire du fait de son caractère urbain dense.

Le SRCAE affiche des objectifs en matière de développement d'énergies renouvelables exploitables sur le bâti. A titre d'illustrations, le développement des équipements suivants sont encouragés : les pompes à chaleur géothermiques, les chauffe-eaux solaires ainsi que les systèmes de production de chaleur au bois très efficaces (pour être compatibles avec les objectifs de la qualité de l'air).

Est Ensemble souhaite augmenter la production d'énergies renouvelables sur son territoire. **Le Plan Climat d'Est Ensemble propose de mettre en œuvre un dispositif d'aides afin que les ménages puissent se doter d'équipements de production d'énergies renouvelables.**

Action 5.2 Créer un dispositif d'aides au renouvellement du chauffage et à la production d'énergies renouvelables



**Est
Ensemble**
COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION

ORIENTATION : Développer les énergies renouvelables et locales

Action n° 5.2

Créer un dispositif d'aides au renouvellement du chauffage et à la production d'énergies renouvelables

Enjeux

Le développement des énergies renouvelables locales ainsi que l'installation de chauffages performants constituent un enjeu important pour relever le défi de la transition énergétique.

Afin de répondre à ces enjeux, Est Ensemble souhaite accompagner les habitants du territoire dans leurs projets de travaux de rénovation énergétique. En complément des dispositifs financiers existants (crédit d'impôt...), Est Ensemble envisage donc de créer un dispositif d'aides à l'installation de systèmes de production d'énergie.

A noter que ce dispositif s'inscrit en cohérence avec le dispositif d'aides à l'amélioration de la performance énergétique des logements des particuliers (cf. Action n° 3.4).

Détail de l'action

- Préfigurer le dispositif d'aides selon les :
 - bénéficiaires concernés : ménages modestes au sens de l'Anah
 - logements concernés : propriétaires occupants, bailleurs habitant en résidence principale dans le parc privé (en maison individuelle et logement collectifs)
 - installations éligibles : chaudière condensation, chauffe-eau solaire, système solaire combiné, poêle ou insert...)
- Mettre en œuvre dispositif en :
 - accompagnant les instructions des demandes d'aides sur le plan technique par un conseiller Rénovation Info Service (Alec MVE) et sur le plan administratif par Est Ensemble
 - réalisant des évaluations annuelles des aides attribuées

Orientations SRCAE

ENR 2.2 et ENR 2.3

Pilotage

DÉEU - Direction de l'environnement et de l'écologie urbaine

Autres services engagés

-

Partenaires

Agence locale de l'énergie et du climat de l'Est parisien (MVE)



**Est
Ensemble**
COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMERATION

ORIENTATION : Développer les énergies renouvelables et locales

Action n° 5.2

Créer un dispositif d'aides au renouvellement du chauffage et à la production d'énergies renouvelables

Indicateurs de suivi

Nombre d'aides attribuées
Nombre de ménages ayant engagé des travaux de rénovation
Evolution des consommations énergétiques du parc résidentiel

Impact climat

Atténuation Adaptation Qualité de l'Air
Cette action devrait contribuer à l'atteinte des objectifs régionaux et nationaux et donc potentiellement permettre la réduction des émissions de GES de 141 000 tonnes éq. CO₂

Impact budgétaire

- Dépense : 100 000 € annuel pour les dispositifs d'aides (actions 3.4 et 5.2)
- Recette : Certificats d'Economie d'Energie (CEE), etc.

Planning

2016

2017

2018

2019

2020

2021

Préfiguration
et
expérimenta-
tion du
dispositif

Mise en œuvre du dispositif

Evaluation continue

ORIENTATION 6

RENDRE LES CITOYENS ACTEURS DE LA TRANSITION ENERGETIQUE DE LEUR TERRITOIRE

Pour réussir le défi de la transition énergétique de son territoire, Est Ensemble, doit mobiliser l'ensemble des acteurs puisque près de 80% des émissions de gaz à effet de serre ne dépendent pas de son activité propre, ni de ses compétences.

Cette orientation cible plus particulièrement les habitants, les acteurs associatifs, et donc l'ensemble des **citoyens du territoire**. Tous, à leur échelle, peuvent agir aux côtés d'Est Ensemble pour amplifier la transition énergétique.

La concertation « Parlons Climat » a permis d'impliquer environ 450 acteurs dans l'élaboration du Plan Climat. Est Ensemble souhaite renforcer la mobilisation des citoyens en les accompagnants pour qu'ils deviennent acteurs du changement.

De plus, Est Ensemble, qui a organisé depuis 2013 plusieurs éditions de son défi « Famille A Energie Positive (FAEP) » envisage d'**accompagner le public scolaire en lançant un défi « Ecoles à Energie Positive » afin que les enfants deviennent, eux aussi, acteurs du changement.**

Objectif 1 : Sensibiliser les habitants aux enjeux de l'énergie et du climat

Action 6.1 Initier le lancement d'un défi « écoles à énergie positive »

Action 6.2 Sensibiliser les habitants à la réduction des déchets et à la consommation responsable

Focus sur le Défi Familles à Énergie Positive

Soutenue par l'ADEME, l'initiative nationale « Famille à énergie positive » permet à une collectivité d'accompagner une cinquantaine de famille sur 4 mois dans la réduction de leurs consommations d'énergies. Chaque famille a pour objectif de réduire d'au moins 8% sa consommation par rapport à l'année précédente à travers des éco-gestes simples.

La 1^{ère} opération sur le territoire d'Est ensemble a été lancée en 2013 avec l'appui de l'association Prioriterre et de l'Agence locale de l'énergie MVE. L'opération a réuni 52 familles et les résultats sont remarquables sur Est Ensemble : 20% d'économies d'énergie en moyenne par famille (deux points de plus qu'au niveau national), soit 137 MWh représentant 28 tonnes de CO₂ économisées.

Fort de ce succès, Est Ensemble lance cet hiver la 3^{ème} édition de ce programme, qui s'inscrit dans la dynamique et les objectifs de son Plan Climat. Plus d'informations : www.est-ensemble.fr/faep

Action n° 6.1	Initier le lancement d'un défi « écoles à énergie positive »					
Enjeux	Afin de faire évoluer significativement les comportements, la sensibilisation des enfants et notamment des scolaires doit être une priorité. Ainsi, le défi « écoles à énergie positive », qui s'inspire du défi « familles à énergie positive » (FAEP), a pour objectif d'inciter à mieux comprendre le fonctionnement énergétique de l'école et à réduire les consommations d'énergie (électricité et chauffage) par rapport aux années précédentes. Par des changements d'habitudes et des actions nécessitant un investissement limité, les économies d'énergie attendues sont évaluées entre 5 et 8% par école à l'issue du défi.					
Détail de l'action	<ul style="list-style-type: none"> • Préfigurer le projet en partenariat avec l'Alec MVE, les villes d'Est Ensemble • Expérimenter le défi « écoles à énergie positive » à la rentrée 2016-2017 dans une école par ville • Etendre le défi « écoles à énergie positive » 					
Orientation SRCAE	BAT 1.1					
Pilotage	DEEU - Direction de l'environnement et de l'écologie urbaine					
Autres services engagés	DC - Direction de la communication					
Partenaires	Villes d'Est Ensemble, Agence locale de l'énergie et du climat de l'Est parisien (MVE), associations d'éducation à l'environnement					
Indicateurs de suivi	Nombre de classes, d'écoles concernées Nombre d'enfants formés aux éco-gestes					
Impact climat	<input checked="" type="checkbox"/> Atténuation <input type="checkbox"/> Adaptation <input type="checkbox"/> Qualité de l'Air Une réduction des consommations énergétiques de 8% peut être atteinte par école					
Impact budgétaire	<ul style="list-style-type: none"> • Dépense : 50 000 € • Recette : subventions ADEME et MEDDE comprises entre 50 et 70% des dépenses de communication (supports pédagogiques...) 					
Planning	2016	2017	2018	2019	2020	2021
	Préfiguration du projet	Expérimentation du défi	Extension du défi à d'autres écoles			



**Est
Ensemble**
COMMUNAUTÉ
D'ACCELERATION

ORIENTATION : Rendre les citoyens acteurs de la transition énergétique de leur territoire

Action n° 6.2

Sensibiliser les habitants à la réduction des déchets et à la consommation responsable

Enjeux

Dans le cadre de son programme local de prévention des déchets, Est Ensemble mène des actions en matière de prévention des déchets en partenariat avec l'ADEME et le SYCTOM. Un travail de sensibilisation notamment à l'éco-consommation est mise en œuvre. Cela passe par la mise en place de nombreux gestes au quotidien afin de consommer mieux en choisissant des produits et services plus respectueux de l'environnement.

Ainsi, en limitant les emballages, un habitant peut réduire ses déchets de 26 kg/an (source ADEME) mais également réduire ses dépenses associées.

A ce titre, le Programme Local de Prévention des Déchets prévoit plusieurs actions en lien avec l'éco-consommation. Il s'agit donc de pérenniser ces dispositifs.

Détail de l'action

- Réaliser des sessions de sensibilisation adaptées au public visé : les jeunes, les familles, les entreprises.
- Diffuser les différents documents de communication
- Lancer un appel à projet « Prévention des Déchets » tous les deux ans afin de mobiliser les acteurs du territoire

Orientations SRCAE

CD 1.1, CD 1.2

Pilotage

DPVD - Direction de la Prévention et de la Valorisation des Déchets

Autres services engagés

DC - Direction de la communication
DDE- Direction du Développement Economique

Partenaires

ADEME, SYCTOM, SITOM93, Conseil Régional, Conseil Départemental, CCI/CMA, Associations, Villes et relais commerçants

Indicateurs de suivi

Nombre d'animations réalisées
Nombre de guides distribués
Volume d'aides attribuées par appel à projets



**Est
Ensemble**
COMMUNAUTÉ
D'ÉCOLOGISATION

ORIENTATION : Rendre les citoyens acteurs de la transition énergétique de leur territoire

Action n° 6.2

Sensibiliser les habitants à la réduction des déchets et à la consommation responsable

Impact climat

Atténuation Adaptation Qualité de l'Air

Réduction et optimisation de la gestion de 2 000 tonnes de déchets produits sur le territoire : - 640 tonnes éq. CO₂

Impact budgétaire

- Dépense :
 - Aides aux associations (appel à projets) : - 37 000 €
 - Outils de communication : - 45 000 €
- Recette : subvention de l'Ademe Idf relative au PLPD d'un montant globale annuel d'environ 200 000 €

Planning

2016

2017

2018

2019

2020

2021

Mise en œuvre de l'appel à projets

Réalisation des animations
Diffusion des guides

Bilan et évaluation du PLPD

ORIENTATION 7

RENDRE EXEMPLAIRE L'ADMINISTRATION D'EST ENSEMBLE

Est Ensemble émet, de par son patrimoine et les compétences exercées près de 27 000 tonnes équivalent CO₂ par an, ce qui équivaut à **27 000 allers-retours Paris New-York en avion**.

Les principales émissions d'Est Ensemble sont générées par les achats effectués (34% des émissions), les immobilisations de la collectivité, qui correspondent essentiellement à l'entretien du patrimoine immobilier, l'entretien des réseaux d'assainissement, la flotte de véhicules et le parc informatique (31% des émissions totales). Enfin, l'énergie utilisée par le patrimoine bâti est un poste majeur : le chauffage des locaux, la production d'eau chaude sanitaire, l'électricité représentent 22% des émissions totales.

Alors qu'Est Ensemble invite l'ensemble des acteurs de son territoire à se mobiliser pour la transition énergétique, l'exemplarité de l'administration constitue une priorité forte. **Est Ensemble veut agir sur l'ensemble des leviers qui sont à sa disposition : patrimoine bâti, déplacements des agents, commande publique, etc.**

Objectif 1 : Réduire l'empreinte carbone des déplacements quotidiens des agents

A ce jour, l'administration d'Est Ensemble compte plus de 1 100 agents. Ceux-ci sont amenés à se déplacer régulièrement pour leurs déplacements professionnels, mais surtout dans le cadre de leurs trajets domicile-travail (et vice versa le soir). Ainsi, **49% des émissions de GES sont générées lors des déplacements domicile-travail des agents, principalement par les véhicules motorisés.**

Est Ensemble souhaite favoriser des modes déplacements moins polluants. Cela passe notamment par la promotion du vélo, des véhicules à faibles émissions ou encore par l'expérimentation du télétravail pour réduire les besoins en déplacement.

Action 7.1 Instaurer une indemnité kilométrique vélo pour les trajets domicile-travail des agents

Action 7.2 Acheter des véhicules légers électriques ou hybrides lors du renouvellement de flotte

Action 7.3 Développer la flotte de vélos à assistance électrique

Action 7.4 Installer des bornes de recharge électrique

Action 7.5 Former les agents à l'éco-conduite

Action 7.6 Étudier la faisabilité de recourir au télétravail



Action n° 7.1

**Instaurer une indemnité kilométrique vélo pour les trajets
domicile-travail des agents**

Enjeux

La loi de Transition Énergétique pour la Croissance Verte (TEPCV) donne la possibilité à l'employeur de prendre en charge tout ou partie des frais engagés par ses salariés se déplaçant à vélo.

L'ADEME a mené, en 2014, une expérimentation avec 18 entreprises volontaires afin de vérifier l'intérêt de la création d'une indemnité kilométrique vélo (IKV) pour les déplacements domicile-travail et mesurer les effets de report modal vers le vélo. Les résultats ont mis en évidence un doublement du nombre d'utilisateurs.

Instaurer une indemnité kilométrique vélo permet d'inciter à une plus grande pratique du vélo impliquant des bénéfices positifs pour la santé : division par 2 des carences en activité physique pour les adhérents à l'IKV et augmentation du niveau d'activité physique pour 80% des adhérents.

Au travers de la création de l'IKV, Est Ensemble souhaite favoriser les modes actifs et notamment la pratique du vélo.

Détail de l'action

- Réunir un groupe de travail inter-direction pour définir les modalités de mise en œuvre de l'IKV en complément du décret publié fin 2015 : conditions d'éligibilité, procédure à développer, modes de contrôle...
- Mettre en œuvre et évaluer chaque année le dispositif
- Communiquer sur l'existence de ce dispositif et sur les résultats obtenus

Orientation SRCAE

TRA 1.4

Pilotage

DRH - Direction des Ressources Humaines

**Autres services
engagés**

DEEU - Direction de l'Environnement et de l'Écologie Urbaine
DC - Direction de la Communication

Partenaires

-



Action n° 7.1

**Instaurer une indemnité kilométrique vélo pour les trajets
domicile-travail des agents**

Indicateurs de suivi

Evolution du nombre de bénéficiaires de l'indemnité kilométrique vélo
Evolution du kilométrage cumulé total déclaré par les agents
Montant cumulé annuel dédié à l'indemnité kilométrique vélo
Evolution de la part modale du vélo sur l'ensemble des déplacements domicile-travail (nécessite une enquête)

Impact climat

Atténuation Adaptation Qualité de l'Air
Augmentation de 50% des cyclistes la première année et d'une diminution de la part modale de la voiture d'un point : - 25 tonnes éq. CO₂

Impact budgétaire

• Dépense : 20 000 € par an (budget Ressources Humaines)

Planning

2016	2017	2018	2019	2020	2021
Définition des conditions d'éligibilité Validation et lancement du dispositif Campagne de communication					
			Pérennisation de l'IKV Evaluation de l'action		



Action n° 7.2	Acheter des véhicules légers électriques ou hybrides lors du renouvellement de la flotte												
Enjeux	La flotte de véhicules de service est fortement génératrice d'émissions de CO ₂ . La loi de transition énergétique impose aux collectivités un minimum de 20% de la flotte de véhicules constituée par des véhicules à faibles émissions (ex: voitures électriques). Est Ensemble envisage un renouvellement systématique de la flotte par des véhicules moins polluants de manière à abaisser considérablement les émissions de CO ₂ de son parc automobile.												
Détail de l'action	<ul style="list-style-type: none"> • Identification des véhicules à motorisation alternative (hybrides ou électriques) correspondants à chaque type de véhicule (hors utilitaires et camions) • Achat de ces véhicules lors de tout renouvellement de la flotte automobile • Eventuelles formations ou ajustements des processus / entretiens 												
Orientation SRCAE	TRA 3.2												
Pilotage	DMG - Direction des moyens généraux												
Autres services engagés	DEEU - Direction de l'Environnement et de l'Ecologie Urbaine DRH - Direction des Ressources Humaines												
Partenaires	-												
Indicateurs de suivi	% de véhicules électriques et hybrides dans le parc Evolution de la consommation de s différents carburants												
Impact climat	<input checked="" type="checkbox"/> Atténuation <input type="checkbox"/> Adaptation <input checked="" type="checkbox"/> Qualité de l'Air Atteinte de 20% de véhicules à motorisations alternatives dans le parc automobile : - 60 tonnes eq. CO ₂												
Impact budgétaire	<ul style="list-style-type: none"> • Dépense : ~ 20 000 € par véhicule renouvelé • Recette : Bonus écologique 												
Planning	<table border="1"> <thead> <tr> <th>2016</th> <th>2017</th> <th>2018</th> <th>2019</th> <th>2020</th> <th>2021</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td colspan="6" style="text-align: center;">Renouvellement flotte de véhicules</td> </tr> </tbody> </table>	2016	2017	2018	2019	2020	2021	Renouvellement flotte de véhicules					
2016	2017	2018	2019	2020	2021								
Renouvellement flotte de véhicules													



Action n° 7.3	Développer la flotte de vélos à assistance électrique					
Enjeux	Pour réduire les émissions liées aux déplacements professionnels des agents, Est Ensemble a expérimenté la mise à disposition de deux vélos à assistance électrique sur le site de l'hôtel d'agglomération. Est Ensemble souhaite développer la pratique du vélo et étendre la mise à disposition de vélos à assistance électrique à d'autres équipements.					
Détail de l'action	<ul style="list-style-type: none"> • Disposer d'une flotte de 15 vélos à assistance électriques d'ici 5 ans, soit un achat de 3 vélos par an • Mise en place d'une procédure d'entretien et de réservation des vélos • Communiquer auprès des agents sur les modalités 					
Orientation SRCAE	TRA 1.1					
Pilotage	DMG - Direction des moyens généraux					
Autres services engagés	DEEU - Direction de l'Environnement et de l'Ecologie Urbaine DRH - Direction des Ressources Humaines					
Partenaires	-					
Indicateurs de suivi	Nombre de vélos à assistance électrique achetés Taux d'utilisation (nb de réservations par mois et par an)					
Impact climat	<input checked="" type="checkbox"/> Atténuation <input type="checkbox"/> Adaptation <input checked="" type="checkbox"/> Qualité de l'Air Augmenter de 5% la part modale des déplacements professionnels en vélos à assistance électrique : - 15 tonnes éq. CO ₂					
Impact budgétaire	• Dépense : 8000 € chaque année sur 5 ans					
Planning	2016	2017	2018	2019	2020	2021
	Acquisition de 3 vélos à assistance électrique par an					
	Suivi continu de l'usage des vélos à assistance électrique					



**Est
Ensemble**
COMMUNAUTÉ
D'ASSOCIATIONS

ORIENTATION : Rendre exemplaire l'administration d'Est Ensemble

Action n° 7.4

Installer des bornes de rechargement électriques dans les équipements

Enjeux

La flotte de véhicules de service est fortement génératrice d'émissions de CO₂. La loi de transition énergétique impose aux collectivités qu'un minimum de 20% de la flotte de véhicules soit constituée par des véhicules à faibles émissions. Est ensemble s'est donc engagé dans l'achat de véhicules (action 7.2) et vélos électriques (action 7.3). Cette initiative s'accompagnera donc de l'installation progressive de bornes électriques de rechargement dans les équipements.

Détail de l'action

- Installer 5 bornes de rechargement électriques (soit 10 places) par an dans les équipements d'Est Ensemble
- Créer d'ici 5 ans 50 places de stationnement permettant de recharger les véhicules électriques

Orientation SRCAE

ELEC 1.3

Pilotage

DMG - Direction des moyens généraux

Autres services engagés

DEEU - Direction de l'Environnement et de l'Ecologie Urbaine
DRH - Direction des Ressources Humaines

Partenaires

-

Indicateurs de suivi

Nombre de bornes de recharges installées

Impact climat

Atténuation Adaptation Qualité de l'Air
Impact carbone indirect. La mise en place de bornes permettra de faciliter l'usage de véhicules à motorisation alternative

Impact budgétaire

- Dépense : 30 000 € par an pour l'installation des bornes

Planning

2016	2017	2018	2019	2020	2021
Achat bornes Installation UT Bobigny	Achat bornes Installation Quadrium	Achat bornes			



Est Ensemble
COMMUNAUTÉ
D'ACCOMPAGNEMENT

ORIENTATION : Rendre exemplaire l'administration d'Est Ensemble

Action n° 7.5

Former les agents à l'éco-conduite

Enjeux

La formation à l'éco-conduite est un levier pour réduire les consommations de carburant des administrations ou entreprises disposant d'une importante flotte de véhicules. L'apprentissage d'une conduite raisonnée contribue à réduire les consommations mais aussi limiter les risques routiers. Cette action a l'avantage d'apporter un retour sur investissement rapide et direct pour la structure porteuse. Est Ensemble envisage une action de formation à l'éco-conduite auprès d'agents utilisant régulièrement un véhicule.

Détail de l'action

- Cibler les agents volontaires et prioritaires dans chaque direction/services
- Sélectionner un prestataire pour réaliser les formations
- Lancer les sessions de formation et évaluer les résultats

Orientation SRCAE

TRA 3.1

Pilotage

DRH - Direction des ressources humaines

Autres services engagés

-

Partenaires

Prestataire de formation

Indicateurs de suivi

Nombre d'agents formés
Economie de carburant annuel

Impact climat

Atténuation Adaptation Qualité de l'Air
Réduction de 15% des consommations de carburant de la flotte automobile de Est Ensemble (impact également attendu sur les déplacements domicile-travail : 150 tonnes éq. CO₂)

Impact budgétaire

- Dépense : fonds de formation des Ressources Humaines
- Recette : subventions Ademe Île-de-France

Planning

2016

2017

2018

2019

2020

2021

Ciblage
1^{ère}
formation

Ciblage
2^{ème}
formation

Bilan des
formations



Action n° 7.6	Etudier la faisabilité de recourir au télétravail												
Enjeux	Le temps moyen consacré aux trajets domicile-travail est de 50 min dans les agglomérations. Le télétravail permet aux salariés d'exercer leur activité en dehors de leur lieu de travail habituel (domicile, télécabine, coworking). Au-delà des questions de mobilité, ce fonctionnement souple peut améliorer le bien être au travail (comme la réduction de la fatigue). Un sondage d'Opinionway rappelle que 72% des franciliens sont intéressés par le télétravail et que 96% de télétravailleurs s'estiment satisfaits. Est Ensemble souhaite étudier la faisabilité de ce mode de fonctionnement pour les agents de la CAEE.												
Détail de l'action	<ul style="list-style-type: none"> • Lancer une étude pour définir l'opportunité de développer le télétravail ou des tiers lieux (espaces de co-working) sur le territoire. L'étude prendra en compte les éléments issus du décret (en cours de parution) • Mettre en place une expérimentation sur le télétravail si l'opportunité est avérée • Evaluer les résultats obtenus 												
Orientation SRCAE	TRA 1.3												
Pilotage	DRH - Direction des Ressources Humaines												
Autres services engagés	DAAJ - Direction des Assemblées et des Affaires Juridiques DMG - Direction des Moyens Généraux												
Partenaires	Bureaux d'études, entreprises, CCI, pôles emploi												
Indicateurs de suivi	Réalisation de l'étude Nombre de télétravailleurs												
Impact climat	<input checked="" type="checkbox"/> Atténuation <input type="checkbox"/> Adaptation <input checked="" type="checkbox"/> Qualité de l'Air Atteinte de 10% des postes « télétravaillables », à raison d'un jour par semaine : - 14 tonnes éq. CO ₂												
Impact budgétaire	• Dépense : 50 000 € pour l'étude												
Planning	<table border="1"> <thead> <tr> <th>2016</th> <th>2017</th> <th>2018</th> <th>2019</th> <th>2020</th> <th>2021</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Réalisation de l'étude d'opportunité</td> <td>Si positif, organisation interne et équipements Lancement de l'expérimentations</td> <td>Bilan de l'expérimentation</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>	2016	2017	2018	2019	2020	2021	Réalisation de l'étude d'opportunité	Si positif, organisation interne et équipements Lancement de l'expérimentations	Bilan de l'expérimentation			
2016	2017	2018	2019	2020	2021								
Réalisation de l'étude d'opportunité	Si positif, organisation interne et équipements Lancement de l'expérimentations	Bilan de l'expérimentation											

Objectif 2 : Améliorer la performance énergétique des bâtiments

Le Schéma Régional du Climat, de l'Air et de l'Énergie (SRCAE) d'Ile de France fixe pour 2020 un objectif de réhabilitation de 4% du parc tertiaire privé et public ainsi que la réduction de 17% des consommations énergétiques du secteur d'ici 2020.

Les consommations d'énergie des bâtiments sont responsables **de près d'un quart des émissions de gaz à effet de serre de l'administration d'Est Ensemble**. L'enjeu de réduction des consommations d'énergie est donc prioritaire.

Afin d'atteindre les objectifs du SRCAE, Est Ensemble souhaite renforcer les rénovations énergétiques de ses bâtiments ainsi que l'ambition énergétique des constructions neuves et optimiser la gestion des consommations d'énergie (suivi des fluides, performance des équipements, etc.).

En complément d'actions d'ordre technique liées à l'enveloppe et au fonctionnement des bâtiments, Est Ensemble souhaite agir sur l'optimisation des usages des agents ou des visiteurs, notamment dans les piscines qui sont fortement consommatrices d'énergie et d'eau.

Action 7.7 Lancer un plan de rénovation énergétique des bâtiments

Action 7.8 Optimiser les consommations d'énergie et recourir à l'électricité d'origine renouvelable

Action 7.9 Concevoir de nouveaux bâtiments performants HPE ou BEPOS

Action 7.10 Expérimenter la mise en œuvre d'une campagne de sensibilisation sur les éco-gestes au sein d'une piscine

Focus sur la piscine écologique des Hauts de Montreuil

La piscine écologique des Hauts de Montreuil est en cours de construction et sera ouverte au public au second semestre 2016.

Cette piscine écologique repose sur un traitement non chimique des eaux et un fonctionnement économe en eau et énergie. Conçue dans un souci d'excellence environnementale et sanitaire, ses principales caractéristiques sont les suivantes :

- Une enveloppe du bâti en bois thermiquement performante ;
- Le chauffage des bassins et de l'air par une chaufferie aux granulés de bois ;
- La mise en place d'un toit végétalisé ;
- Un traitement de l'eau naturel, sans chlore ni autre produit chimique.

Cette piscine doit permettre une réduction des consommations d'énergie d'environ 40 % par rapport à une piscine classique. Pour en savoir plus : www.est-ensemble.fr/en-projet-la-piscine-des-hauts-de-montreuil



Action n° 7.7	Lancer un plan de rénovation énergétique des bâtiments					
Enjeux	Le SRCAE Ile de France rappelle l'objectif de mettre en œuvre un plan pluriannuel de rénovation du patrimoine d'ici 2015. La rénovation progressive du patrimoine bâti d'Est Ensemble devra être programmée à travers un plan de rénovation dédié, soit a minima 4 % par an des surfaces .					
Détail de l'action	<ul style="list-style-type: none"> • Créer les conditions nécessaires à la mise en place de ce plan : <ul style="list-style-type: none"> - Créer une commission politique et technique de planification des travaux qui se réunira régulièrement pour suivre l'avancement du plan de rénovation - Coupler la réalisation des DPE obligatoires à la réalisation d'audits énergétiques plus poussés pour disposer d'une analyse d'aide à la décision (économique et technique) • Intégrer des objectifs énergétiques dans les plans de rénovation existants 					
Orientation SRCAE	BAT 2					
Pilotage	DB - Direction des Bâtiments					
Autres services engagés	DEEU - Direction de l'environnement et de l'écologie urbaine					
Partenaires	Bureaux d'études thermiques					
Indicateurs de suivi	Nombre d'audits énergétiques réalisés Nombre d'opération de rénovation énergétique Atteinte des 4 % de surfaces rénovées					
Impact climat	<input checked="" type="checkbox"/> Atténuation <input type="checkbox"/> Adaptation <input type="checkbox"/> Qualité de l'Air Rénovation de 4% par an des superficies des bâtiments de l'Agglomération : - 480 tonnes éq. CO ₂					
Impact budgétaire	<ul style="list-style-type: none"> • Dépenses : <ul style="list-style-type: none"> - 50 000 € pour les audits énergétiques - Montant des travaux à budgéter après audits • Recettes : subvention de l'Ademe et du Conseil Régional IdF 					
Planning	2016	2017	2018	2019	2020	2021
	Création de la commission « travaux »		Réunions commission « travaux »			
	Réalisation des audits énergétiques		Mise en œuvre du plan de rénovation			



**Est
Ensemble**
COMMUNAUTÉ
D'ACCUEIL

ORIENTATION : Rendre exemplaire l'administration d'Est Ensemble

Action n° 7.8

Optimiser les consommations d'énergie et recourir à l'électricité d'origine renouvelable

Enjeux

Le Schéma Régional du Climat, de l'Air, de l'Énergie (SRCAE) Île de France rappelle l'objectif de réduire de 17% les consommations énergétique des bâtiments d'ici 2020 et de 50% d'ici 2050. Est ensemble souhaite respecter cet objectif de réduction des consommations.

Par ailleurs, Est Ensemble souhaite soutenir la production d'énergie renouvelable et a ainsi passé un contrat en 2016 et 2017 pour acheter 100% de son électricité selon une origine renouvelable.

Détail de l'action

- Suivre les consommations énergétiques des bâtiments : installation des sous-compteurs pour les bâtiments partagés avec les villes ; installation des points de comptage pour les équipements dotés d'une GTB (gestion technique du bâtiment); optimisation de la régulation
- Suivre les contrats d'intéressement à la performance énergétique en lien avec le prestataire en charge de la maintenance des installations thermiques
- Remplacer des équipements de production d'énergie (notamment les chaudières) au fur et à mesure par des équipements performants
- Poursuivre l'achat d'électricité d'origine renouvelable pendant 2 ans (début 2016-fin 2017) auprès du groupement SIGEIF-SIPPEREC.

Orientations SRCAE

BAT 1
ELEC 1

Pilotage

DB - Direction des Bâtiments

Autres services engagés

DEEU - Direction de l'environnement et de l'écologie urbaine

Partenaires

Sociétés gestionnaires de la maintenance des chaufferies soumises au contrat d'intéressement, groupement SIGEIF-SIPPEREC, Communes

Indicateurs de suivi

- Evolution de la consommation d'énergie des bâtiments (en kWh) sur les usage électrique, chauffage et eau chaude
- Evolution de la facture énergétique (hors taxes et redevances)
- Quantité d'énergie d'origine renouvelable consommée (MW/an)



**Est
Ensemble**
COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION

ORIENTATION : Rendre exemplaire l'administration d'Est Ensemble

Action n° 7.8

Optimiser les consommations d'énergie et recourir à l'électricité d'origine renouvelable

Impact climat

Atténuation Adaptation Qualité de l'Air
Réduction des besoins énergétiques de 17% et atteinte de 100%
d'énergies renouvelables pour l'énergie électrique : - 1 040 tonnes
éq. CO₂

Impact budgétaire

- Dépense :
 - - 85 000 € annuel pour maintenance et exploitation du chauffage
 - - 5 000 € de surcoût pour achat de l'électricité renouvelable

Planning

2016

2017

2018

2019

2020

2021

Suivi des consommations énergétiques en continu
Maintenance et exploitation des installations thermiques en continu

Contrat énergie
renouvelables

Nouveau contrat énergie renouvelable



**Est
Ensemble**
COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION

ORIENTATION : Rendre exemplaire l'administration d'Est Ensemble

Action n° 7.9

Concevoir de nouveaux bâtiments performants HPE ou BEPOS

Enjeux

La loi sur la Transition Énergétique pour la Croissance Verte impose aux collectivités de respecter pour toute nouvelle construction un niveau de performance énergétique élevé. Ces bâtiments devront respecter à minima le label HPE (Haute Performance Énergétique), c'est-à-dire une réduction des consommations d'énergie primaire de 10 % par rapport au niveau RT 2012 (soit 45 kWh/ m²/an). À partir de 2020, les nouvelles constructions devront être à énergie positive (label BEPOS). Reprise dans la loi de transition énergétique, cette obligation vise en premier lieu les bâtiments publics. Dans le cadre du PCAET, il peut s'avérer pertinent d'anticiper ces différentes réglementations dans le cadre des constructions prévues d'ici les six prochaines années.

Détail de l'action

- Intégrer les objectifs HPE et/ou BEPOS dans les prochaines opérations de construction (Bibliothèque des Courtilières et l'école de musique du Pré-Saint-Gervais)
- Étudier, dans les futurs programmes de construction de l'Agglomération, la faisabilité de réaliser des bâtiments performants et exemplaires
- Réaliser des événements autour de ces bâtiments pour souligner les résultats obtenus auprès des acteurs du territoire

Orientations SRCAE

BAT 1.2, BAT 2.1, BAT 2.4, BAT 2.5

Pilotage

DB - Direction des Bâtiments

Autres services engagés

DEEU - Direction de l'environnement et de l'écologie urbaine
DS - Direction des Sports
DC - Direction de la culture

Partenaires

AMO et Maîtres d'Œuvres

Indicateurs de suivi

- Nombre de bâtiments HPE ou BEPOS réalisés
- Atteinte des performances énergétiques
- Nombre d'événements réalisés



**Est
Ensemble**
COMMUNAUTÉ
D'ASSOCIATIONS

ORIENTATION : Rendre exemplaire l'administration d'Est Ensemble

Action n° 7.9

Concevoir de nouveaux bâtiments performants HPE ou BEPOS

Impact climat

Atténuation Adaptation Qualité de l'Air
Impact carbone non quantifiable

Impact budgétaire

- Dépense :
 - 4 500 000 € (+ ~10-15% si BEPOS) pour l'école de musique du Pré-Saint-Gervais
 - 2 500 000 € (+ ~10-15% si BEPOS) pour la bibliothèque des Courtilières
- Recette : subvention de l'Ademe et de la Région Île-de-France

Planning

2016

Réalisation
de la
Bibliothèque
des
Courtilières

2017

Réalisation
de l'école de
musique du
Pré-Saint-
Gervais

2018

Etudes de faisabilité sur les différents projets de
construction

2019

2020

2021



Action n° 7.10	Expérimenter la mise en œuvre d'une campagne de sensibilisation sur les éco-gestes au sein d'une piscine					
Enjeux	<p>Les piscines sont des établissements fortement consommateurs d'eau et d'énergie. Avec 10 piscines en gestion sur son territoire, Est Ensemble s'est fixé comme objectif de réduire de 10% les consommations d'eau d'ici 2016. A ce titre, une réflexion peut être menée pour réduire, en parallèle, les consommations énergétiques de ces piscines par le biais des éco-gestes.</p> <p>Une action de sensibilisation des usagers et des agents aux « éco-gestes » est envisagée afin de réduire les consommations d'eau et d'énergies de ces établissements.</p>					
Détail de l'action	<ul style="list-style-type: none"> • Lancer une campagne de sensibilisation sur 1 piscine : <ul style="list-style-type: none"> - créer des supports de communication type « éco-gestes » à destination des agents et des usagers - sensibiliser les usagers sur les « bonnes pratiques » - sensibiliser les agents des piscines au travers du plan de formation - évaluer l'évolution des consommations avant et après la campagne • Etendre la campagne de sensibilisation aux autres piscines communautaires 					
Orientation SRCAE	BAT 1.1					
Pilotage	DEEU - Direction de l'environnement et de l'écologie urbaine					
Autres services engagés	DS - Direction des sports DB - Direction des bâtiments DC - Direction de la communication					
Partenaires	-					
Indicateurs de suivi	Nombre de personnes impactés Evolution des consommations d'eau et d'énergie					
Impact climat	<input checked="" type="checkbox"/> Atténuation <input type="checkbox"/> Adaptation <input type="checkbox"/> Qualité de l'Air Réduction de 5% des besoins énergétiques des piscines par le biais d'éco-gestes : - 210 tonnes éq. CO ₂					
Impact budgétaire	• Dépense : 20 000 € pour les supports de communication					
Planning	2016	2017	2018	2019	2020	2021
	Préfiguration du projet	Expérimentation de la campagne et évaluation	Extension de la campagne de sensibilisation aux autres piscines Evaluation continue			

Objectif 3 : Réduire les consommations d'eau

L'effort de réduction de la consommation d'eau ne participe pas directement à la réduction des émissions de GES de la collectivité. En revanche, **il contribue à préserver la ressource en eau dans une optique d'adaptation au changement climatique.**

Directement gestionnaire de dix piscines (et bientôt onze, avec la piscine des Hauts de Montreuil), la réduction des consommations d'eau est une priorité qui permet également de réaliser des économies financières. **Est Ensemble souhaite promouvoir un mode de fonctionnement faiblement consommateur d'eau.**

Action 7.11 Optimiser les consommations d'eau des piscines

Action n° 7.11	Optimiser les consommations d'eau des piscines					
Enjeux	<p>La préservation des ressources en eau implique une optimisation de leur consommation. Les piscines sont des établissements fortement consommateurs d'eau et d'énergie. Avec 12 piscines en gestion sur son territoire, Est ensemble s'est fixé plusieurs objectifs en termes de réduction des consommations d'eau :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Baisse de 10% d'ici 2017 par des actions de sensibilisation et de formation des agents - Baisse de 25% d'ici 10 ans en engageant des travaux de rénovation des établissements. 					
Détail de l'action	<ul style="list-style-type: none"> • Finaliser la mise en œuvre des plans de formations des techniciens piscines (agents d'entretien, filtreurs, responsables techniques) • Valider et mettre en œuvre le schéma de rénovation / construction des piscines 					
Orientation SRCAE	ACC 1.3					
Pilotage	DS - Direction des Sports					
Autres services engagés	DB - Direction des Bâtiments DS - Direction des Sports DRH - Direction des ressources humaines					
Partenaires	Villes membres de Est Ensemble, agents techniciens des piscines, organisme de formation					
Indicateurs de suivi	<ul style="list-style-type: none"> • Evaluation de la consommation d'eau des piscines (m³/an) - suivi mensuel • Evaluation de la dépense de consommation d'eau des piscines en € (hors taxes et redevances diverses) - suivi mensuel 					
Impact climat	<input checked="" type="checkbox"/> Atténuation <input checked="" type="checkbox"/> Adaptation <input type="checkbox"/> Qualité de l'Air Cette action permettra à l'Agglomération de s'engager sur la lutte contre le stress hydrique dans le cadre du changement climatique					
Impact budgétaire	<ul style="list-style-type: none"> • Dépenses : <ul style="list-style-type: none"> - Fonds de formation Ressources Humaines - Montant des travaux ou nouvelles constructions à budgéter après adoption du schéma directeur piscines • Recette : subvention Conseil Régional et Ademe ldf 					
Planning	2016	2017	2018	2019	2020	2021
	Formation Suivi conso Adoption du schéma directeur	Finalisation des formations				
	Suivi des consommations et mise en œuvre du schéma directeur					

Objectif 4 : Réduire les émissions de GES liées aux achats publics

Les achats effectués par Est Ensemble représentent plus de 30% des émissions de GES, liées principalement aux biens de consommations (matériaux et équipements, papier et fournitures, produits d'entretien, etc.), et de manière marginale aux prestations de services.

A travers la commande publique, Est Ensemble dispose d'un levier important de réduction de ces émissions. En intégrant dans les marchés publics des critères de qualité des produits (aliments de saison, matériaux biosourcés, etc.) ou des pratiques plus durables (recyclage des matériaux, etc.), **Est Ensemble incite ainsi les entreprises à s'engager à leur tour dans des démarches plus vertueuses.**

Action 7.12 Développer la politique d'achats durables



Action n° 7.12	Développer la politique d'achats durable					
Enjeux	Est Ensemble passe de nombreux marchés de services, de fournitures et/ou de travaux. Ainsi, la collectivité a un rôle majeur à jouer dans la mise en place d'objectifs politiques et techniques d'achat durable afin de limiter le plus possible l'impact de ses activités. La consultation des services a déjà permis d'établir une 1 ^{ère} stratégie d'achats durables.					
Détail de l'action	<ul style="list-style-type: none"> • Elaborer d'un projet politique et d'une stratégie d'achats durables • Valider cette politique auprès de la Direction générale • Créer d'un « Comité achat durable » et identifier un référent achat pour permettre l'organisation interne • Créer un Groupe de Travail pour valider les outils et méthodes • Lancer des actions en interne de communication, formation • Déployer des outils de marketing achat efficient (fiche sourcing, fiche benchmark, tableau de suivi des performances) • Communiquer auprès des fournisseurs via des chartes (charte d'achat responsable et de déontologique) et les marchés publics (critère social et environnementale systématique) • Engager une stratégie d'achat efficace : prioriser les achats, programmation, cartographie des besoins (mutualisation entre services) 					
Orientations SRCAE	ECO 1.3 CD 1.4					
Pilotage	DMG - Direction des moyens généraux					
Autres services engagés	DEEU - Direction de l'environnement et de l'écologie urbaine DDE - Direction du développement économique DEFI - Direction de l'emploi, de la formation et de l'insertion					
Partenaires	-					
Indicateurs de suivi	Evolution de nombre de marché intégrant des clauses environnementales					
Impact climat	<input checked="" type="checkbox"/> Atténuation <input type="checkbox"/> Adaptation <input type="checkbox"/> Qualité de l'Air Atteinte de 10% d'achats durables dans les marchés publics de l'Agglomération : - 322 tonnes éq. CO ₂					
Impact budgétaire	Aucun coût (hors Ressources Humaines)					
Planning	2016	2017	2018	2019	2020	2021
	Stratégie Organisation Sensibilisation et formation Outils internes	Sensibilisation et formation Outils externes Stratégie efficacité	Bilan			

ORIENTATION 8

ENGAGER ET COORDONNER LA POLITIQUE DE TRANSITION ÉNERGETIQUE DU TERRITOIRE

Dans le cadre de l'élaboration de ce Plan Climat, Est Ensemble a mobilisé les acteurs institutionnels de son territoire : d'abord, en réalisant les diagnostics des villes et des bailleurs sociaux communaux, puis en proposant aux villes d'intégrer un groupement de commande afin de réaliser leur Plan Climat. Est Ensemble et les villes de Bagnolet, Bobigny, Bondy et Pantin ont ainsi mené en 2015 une concertation mutualisée et chacun réalise aujourd'hui son propre plan d'actions.

Ce partenariat a permis d'initier une dynamique de territoire autour des enjeux énergétiques et climatiques. Est Ensemble souhaite donc renforcer son rôle de coordination, comme le préconise la loi de Transition Énergétique. Ainsi, la mise en relation des villes et bailleurs sociaux doit permettre la mise en place d'actions communes et concertées.

Est Ensemble entend aussi mobiliser les forces vives du territoire (associations, entreprises et habitants, etc.) en leur donnant les moyens d'agir.

Objectif 1 : Animer la transition énergétique du territoire

L'animation de la transition énergétique du territoire est un objectif majeur du Plan Climat. Ainsi, **Est Ensemble souhaite jouer un rôle de coordinateur de la transition énergétique de son territoire** en permettant aux villes, aux acteurs économiques, aux associations et aux habitants d'y prendre pleinement leur part.

Action 8.1 Obtenir la reconnaissance « Territoire à énergie positive pour la croissance verte »

Action 8.2 Coordonner les politiques de maîtrise de l'énergie avec les villes du territoire

Action 8.3 Créer un observatoire des engagements du PCAET



Est Ensemble
COMMUNAUTÉ
D'ACCUMÉRIENNES

ORIENTATION : Engager et coordonner la politique de transition énergétique du territoire

Action n° 8.1

Obtenir la reconnaissance « Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte »

Enjeux

Le Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie a lancé un appel à projets, en 2014, « Territoires à Energie Positive pour la Croissance Verte », dit TEPCV. Cette démarche visait à récompenser les collectivités engagées dans la transition énergétique. Est Ensemble a été défini comme un lauréat « TEPCV en devenir ». Cela signifie, que le territoire doit préciser sa feuille de route liée à la transition énergétique et engager quelques des actions concrètes pour devenir « TEPCV ».

Détail de l'action

- Finaliser le Plan Climat Air Energie Territorial qui constituera la feuille de route climat-air-énergie d'Est Ensemble
- Signer un contrat régional de transition énergétique (CRTE) avec le Ministère et l'ADEME Île-de-France permettant de financer les premières actions déclenchant le passage au statut de territoire TEPCV
- Quitter le statut de « TEPCV en devenir » et signer une convention nationale permettant un appui financier de 500 000 euros en 2016.

Orientation SRCAE

/

Pilotage

DEEU - Direction de l'environnement et de l'écologie urbaine

Autres services engagés

Toutes les directions concernées à moyen terme

Partenaires

Etat (MEDDE, DRIEE, DRIEA), ADEME dans les conventions et les nombreux partenaires mobilisés dans les projets du PCAET et des actions conventionnées

Indicateurs de suivi

Signature de conventions de transition énergétique avec l'ADEME et l'Etat
Montant de subvention perçue par Est Ensemble et nombre d'actions engagées subventionnées

Impact climat

Atténuation Adaptation Qualité de l'Air
Impact carbone indirect. Cette action est le fil conducteur de la démarche PCAET d'Est Ensemble.

Impact budgétaire

- Dépense : dépend des projets inscrits dans les conventions ADEME et MEDDE
- Recette : subventions ADEME et MEDDE estimées à 500 000 € et comprises entre 50 et 70% du coût des actions

Planning

2016

2017

2018

2019

2020

2021

Validation du PCAET et signature des conventions

Mise en œuvre des actions du PCAET entre 2016 et 2021



ORIENTATION : Engager et coordonner la politique de transition énergétique du territoire

Action n° 8.2	Coordonner les politiques de maîtrise de l'énergie du territoire					
Enjeux	<p>La loi sur la Transition Énergétique pour la Croissance Verte précise que les collectivités soumises à obligation d'élaborer un PCAET assurent un rôle de coordinateur de la transition énergétique sur son territoire notamment au travers des politiques de maîtrise de l'énergie.</p> <p>La création d'une instance de coordination est indispensable pour assurer la cohérence des politiques énergétiques avec les villes du territoire notamment pour ce qui relève de l'éclairage public, des réseaux de chaleur, etc.</p>					
Détail de l'action	<ul style="list-style-type: none"> • Créer une instance d'échanges et de suivi des politiques énergétiques du territoire (éclairage public, réseaux de chaleur...) • Organiser des réunions (Comité Technique et Comité de Pilotage) répondant aux différents besoins exprimés 					
Orientations SRCAE	MOS 1.1, MOS 1,2 et ELEC 1.2					
Pilotage	DEEU - Direction de l'environnement et de l'écologie urbaine					
Autres services engagés	DAD - Direction de l'Aménagement et des Déplacements DHRU - Direction de l'Habitat et du Renouvellement Urbain					
Partenaires	Elus et techniciens des villes					
Indicateurs de suivi	Nombres de réunions du comité technique / pilotage					
Impact climat	<input checked="" type="checkbox"/> Atténuation <input type="checkbox"/> Adaptation <input type="checkbox"/> Qualité de l'Air Impact indirect. Cette coordination s'avère indispensable pour assurer la réussite des différents projets qui seront menés					
Impact budgétaire	<ul style="list-style-type: none"> • Dépense : aucun coût (hors ressources humaines) 					
Planning	2016	2017	2018	2019	2020	2021
	Création des instances					
	Organisation des réunions					



Est Ensemble
COMMUNAUTÉ
D'ACCUMÉRATION

ORIENTATION : Engager et coordonner la politique de transition énergétique du territoire

Action n° 8.3

Créer un observatoire des engagements du PCAET

Enjeux

Le SRCAE rappelle l'importance de mettre en place les instances et les outils de suivi d'un PCAET. Est Ensemble prévoit de réunir un comité de pilotage transversal élus/techniciens pour suivi et évaluation de son PCAET.
Ce comité de suivi est organisé chaque année pour réaliser un bilan des actions engagées et planifier les actions sur l'année suivante.

Détail de l'action

- Constituer un comité de pilotage élus/techniciens
- Organiser une réunion annuelle
- Elaborer les outils de suivi annuel des actions (tableaux...)

Orientation SRCAE

MOS 1.4

Pilotage

DEEU - Direction de l'environnement et de l'écologie urbaine

Autres services engagés

Toutes les directions d'Est Ensemble et élus concernés

Partenaires

Elus et techniciens des villes

Indicateurs de suivi

Nombre de réunions du comité de pilotage
Mise en œuvre des actions programmées

Impact climat

Atténuation Adaptation Qualité de l'Air
Impact carbone indirect. Cette action permettra de mieux suivre l'avancée du PCAET et d'identifier les priorités d'actions.

Impact budgétaire

- Dépense : aucun coût (hors ressources humaines)

Planning

2016

2017

2018

2019

2020

2021

Création du
COFIL

Organisation
de la 1ère
réunion

Organisation des réunions annuelles

Objectif 2 : Mobiliser les financements vers la transition énergétique

Les sources de financement classiques mobilisables par la collectivité pour des projets de transition énergétique sont variées : fonds européens (FEDER, FSE), nationaux (Fonds chaleur de l'ADEME, prêts transition énergétique de la Caisse des Dépôts et Consignations, Certificats d'Économie d'Énergie) ou régionaux (appels à projets).

Une politique innovante de transition énergétique doit permettre à un territoire de diversifier ses sources de financement et d'en faciliter l'accès aux acteurs porteurs de projets.

La mobilisation de ces nouveaux financements doit permettre la mise en œuvre des actions du Plan Climat : appels à projets citoyens, dispositifs d'aide au développement des énergies renouvelables ou encore actions de sensibilisation auprès des habitants...

Est Ensemble souhaite mobiliser divers financements permettant d'engager la transition énergétique tout en recourant à des modes de financement plus innovants.

Action 8.4 Mobiliser les financements vers des projets innovants de transition énergétique

Action 8.5 Préfigurer un « fonds de transition énergétique » pour financer les initiatives locales



**Est
Ensemble**
COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION

ORIENTATION : Engager et coordonner la politique de transition énergétique du territoire

Action n° 8.4

Mobiliser les financements vers des projets innovants de transition énergétique

Enjeux

La transition énergétique constitue l'une des priorités de financement. Qu'ils soient nationaux (CPER, ADEME...) ou européens (Horizon 2020, LIFE et INTERREG), ces financements ciblent notamment les projets innovants liés à la transition énergétique aussi bien en matière d'aménagement, d'habitat, d'énergies renouvelables que d'économie circulaire. Un travail de veille et de coordination est nécessaire afin de monter des projets innovants sur lesquels adossés des financements.

Ces projets requièrent une nouvelle gouvernance, il sera ainsi pertinent de pouvoir associer dans les projets d'autres partenaires : notamment les villes d'Est Ensemble ou des territoires voisins...

Détail de l'action

- Identifier les actions potentiellement finançables par les fonds européens
- Monter une équipe projet « financements innovants » à l'échelle de l'Agglomération en associant les villes du territoire et d'autres partenaires ressources (universités, experts...)
- Evaluer la mise en œuvre des projets financés

Orientation SRCAE

BAT 2.3

Pilotage

DOSST - Direction de l'Organisation, de la Stratégie et du Suivi des Transferts

Autres services engagés

DDE - Direction du Développement Economique
DAD - Direction de l'Aménagement et des Déplacements
DHRU - Direction de l'Habitat et du Renouvellement Urbain
DEEU - Direction de l'Environnement et de l'Ecologie Urbaine
DF - Direction des Finances

Partenaires

Communes d'Est Ensemble, universités, autres territoires (Plaine Commune...), experts en matière de fonds européens

Indicateurs de suivi

Nombre de projets financés par ces fonds sur la période 2014 - 2020
Nombre de réunions de l'équipe projet « financements innovants »



**Est
Ensemble**
COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION

ORIENTATION : Engager et coordonner la politique de transition énergétique du territoire

Action n° 8.4

Mobiliser les financements vers des projets innovants de transition énergétique

Impact climat

Atténuation Adaptation Qualité de l'Air
Impact carbone indirect. Ces financements permettront d'engager des actions de réduction des consommations d'énergies et de développement des énergies renouvelables.

Impact budgétaire

- Dépense : aucun coût (hors ressources humaines)

Planning

2016

2017

2018

2019

2020

2021

Mise en place de l'équipe projet
Identification de projets innovants finançables

Réunions de l'équipe projet

Identification de projets innovants finançables

Mise en place d'actions pouvant être financées



Action n° 8.5

Préfigurer la mise en œuvre d'un « fonds de transition énergétique »

Enjeux

Le financement de la transition énergétique constitue un enjeu important pour engager notre territoire dans l'action. Est Ensemble souhaite développer un outil de financement innovant, à savoir un « fonds de transition énergétique » pour financer au travers d'un appel à projet des actions locales de transition énergétique au bénéfice direct des habitants.

Au préalable, une étude de faisabilité doit permettre de structurer le mécanisme financier et les sources possibles de financement : certificats d'économie d'énergie (CEE), bailleurs de fonds publics (CDC) ou privés (banques classiques et solidaires, fondations), mécénat d'entreprise (notamment locales), etc.

Détail de l'action

- Réaliser une étude de préfiguration du « fonds de transition énergétique » :
 - Réaliser un benchmark des initiatives existantes en matière de financement innovant de la transition dans les autres collectivités
 - Identifier le potentiel de financement du fonds de transition énergétique (potentiel CEE, bailleurs de fonds...)
- Lancer un appel à projet pour financer des actions
- Sélectionner des initiatives locales associatives/citoyennes de transition énergétique notamment en matière d'actions de sensibilisation aux changements de comportement et de lutte contre la précarité énergétique, etc.

Orientation SRCAE

BAT 2.3

Pilotage

DEEU - Direction de l'Environnement et de l'Ecologie Urbaine

Autres services engagés

DAAJ - Direction des Assemblées et des Affaires Juridiques
DDE - Direction du Développement Economique
DF - Direction des Finances

Partenaires

Bailleurs de fonds publics et privés, entreprises du territoire
Associations du territoire en lien avec la transition énergétique

Indicateurs de suivi

Evolution de l'enveloppe de financement année par année
Nombre d'initiatives locales financées



**Est
Ensemble**
COMMUNAUTÉ
D'ASSOCIATION

ORIENTATION : Engager et coordonner la politique de transition énergétique du territoire

Action n° 8.5

Préfigurer la mise en œuvre d'un « fonds de transition énergétique »

Impact climat

Atténuation Adaptation Qualité de l'Air
Impact carbone indirect. Cette action devrait contribuer à l'atteinte des objectifs régionaux et nationaux et donc potentiellement permettre la réduction des émissions de GES de 141 000 tonnes éq. CO₂

Impact budgétaire

- Dépenses : 10 000 € pour l'étude de faisabilité
- Recettes : à définir précisément après études (CEE, CDC, acteurs privés, etc.)

Planning

2016

Etude de
faisabilité

2017

Création du
fonds

2018

Appels à projets « transition énergétique »
Financement des actions

2019

2020

2021

Est Ensemble remercie l'ensemble des personnes qui ont bien voulu contribuer à l'enrichissement de la démarche du Plan Climat Air Energie de son territoire. Que vous soyez élus, agents, acteurs associatifs, salariés, institutionnels ou, bien entendu, habitants, votre voix compte !

Merci encore de votre participation !



Document réalisé par Auxilia Conseil www.auxilia-conseil.com

